

ABONNEMENT:
Canada et États-Unis:
\$1.00 par an.
Union postale: \$1.50
Le numéro: 2 sous

ANNONCES:
Petites Annonces: 25c
pour une insertion.
1c insertion subséquente.
Prix spéciaux pour con-
trats à long terme.

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

63e ANNÉE, No 34

ORGANE DES INTÉRÊTS DE LA VILLE ET DU DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE

SAMEDI 30 OCTOBRE 1915

E. L. PATENAUDE PORTRAIT A LA PLUME

M. E. L. Patenaude, le nouveau Ministre du Revenu, ressemble à peu aux photographies que les journaux publient de lui que je veux tenter d'en esquisser ici un portrait à la plume, pour mieux le faire connaître à nos lecteurs.

Portrait physique et portrait moral, l'un complète l'autre et tous deux doivent se compléter, car à voir M. Patenaude on sent qu'il est bon, aimable, conciliant de sa force morale, un peu rêveur parfois, mais le plus souvent d'une gaieté spirituelle qui brille dans ses yeux vifs et se reflète dans le sourire de sa lèvre.

Grand et de taille bien prise, M. Patenaude a l'élégance sobre, la correction de maintien qui feraient dire de lui, en France, qu'il a de la race.

Il évoque bien, en effet, le type du gentilhomme français, à la fois citadin et rural, aussi à l'aise sous le frac et, dans un salon, que sous le complet négligé du chasseur ou du propriétaire terrien, au milieu de ses métayers.

Le port de la tête est fier et le regard est pointé droit. On sent que l'homme qui se tient et qui regarde ainsi ne va pas dans la vie par des sentiers tortueux, mais qui fait sonner ses talons sur la grande route de l'honneur, avec sa franchise et sa conscience pour seuls guides.

J'ai dit plus haut qu'il y avait, dans ses yeux, de la gaieté spirituelle; une flamme de rêve s'y allume, parfois, car M. Patenaude est poète; on le sent lorsqu'il parle, avec atten-

drissement, des jolis coins de sa province natale; des clochers s'élançant vers le ciel patrial et autour desquels se groupent les paroisses qu'il aime; des "rangs" aux noms de France, évocateurs et chantants.

Il y a de la jeunesse, de la combativité, de la certitude de vaincre dans la moustache légère qui moustache au-dessus de sa lèvre, et dans le pli de ce-ci ou lit l'indulgence, l'affabilité et un peu d'amertume aussi, sans doute lorsqu'il pense à l'immensité de l'effort qu'il faut faire pour guider les peuples vers le bonheur en dépit des envieux et des méchants.

M. Patenaude a, à la tribune, l'éloquence pondérée, classique, si l'on peut dire, des hommes d'état conscients de la grandeur de leurs responsabilités. Son geste est rare, mais ample et ferme, il ponctue la phrase correcte et imagée, il souligne la cadence et en ratifie les affirmations.

En l'entendant, dimanche, à La Prairie, parler de la patrie canadienne, de sa grandeur et de ses justes ambitions; en l'entendant parler de la crise de la civilisation — qu'un de ses fils défend dans les tranchées de France — en le voyant si calme, si aimant, si accueillant, si noble, si pénétré de son devoir et si imbu d'esprit de justice, il n'y a personne qui n'ait eu foi en lui et qui n'ait pensé qu'il sera un ministre bon et intègre, qui fera honneur au Canada français.

CAMILLE FELLER.

LE PASSE DU MINISTRE

D'un article du *Nationaliste*, consacré à l'hon. E. L. Patenaude:

"Le nouveau ministre, pendant des années, fut député oppositionniste à Québec. Pendant tout ce temps, il ne subit d'autre critique que celle dont s'accompagnaient habituellement tous les commentaires de la presse gouvernementale à l'endroit d'un ennemi politique. A d'autres, les journaux ont pu reprocher leur partialité envers des compagnies et des gens toujours en instances auprès des commissions parlementaires. M. Patenaude, lui, n'a été l'objet d'aucun de ces reproches. Le choix qui fit de lui M. Borden, en l'appelant au ministère fédéral, a provoqué différentes expressions d'opinion approbatives ou désapprobatives, de la presse. Pas un journal qui lui ait reproché le moindre acte de malhonnêteté, pas une gazette qui ait pu évoquer le souvenir de quelque manœuvre trop habile, de sa part. 'C'est un honnête homme', ont reconnu ses adversaires.

"D'autre part, depuis plusieurs années, il a présidé à la distribution des faveurs ministérielles, à Montréal. S'il a mécontenté nombre d'aspirants restés en panne et rancuniers, s'il n'a pas semé à profusion les sinécures et les postes rémunératoires, on n'a pu porter contre lui pendant cette période, jusqu'à son choix comme ministre et à son abandon de ces fonctions assommantes, la moindre accusation de favoritisme intéressé ou de péculat."

La politique a des exigences. Sir Robert a voulu accorder un répit tant à la ville de Montréal. A une époque aussi grave, il a voulu un homme nouveau, d'une discrétion remarquable et rompu aux affaires de la politique.

M. Mondou qui nous connaît bien, est un homme de grands talents. C'est un magnifiques tribuns. Il en a le tempérament. Qu'il continue à faire vaillamment les luttes de son parti dans l'intérêt du pays, et il arrivera bien vite au sommet de la politique.

NOTES ET COMMENTAIRES

Tancrède Marsil a été candidat contre le gouvernement Gouin dans Chambly en 1909, et dans Bagot en 1912. Il a été candidat contre le gouvernement Laurier en 1911 dans Bagot. Et on nous informe qu'en 1908, il a annoncé sa candidature dans le comté des Deux-Montagnes contre le candidat de Sir Lomer Gouin, contre M. Ethier. On nous assure aussi que ce jeune intempêtif, à sa demande, fut admis membre du club des jeunes conservateurs, du club Cartier, à Montréal.

Et c'est lui qui se proclame libéral intransigeant! C'est lui qui veut sauver le parti libéral!

L. J. Gauthier et Tancrède Marsil sauvent du peuple canadien! On peut bien être affligé du fléau de la guerre!

ARTISANS RECLAMEZ UNE ENQUETE SUR L'AFFAIRE GAUTHIER

De plus en plus nombreux sont les journaux qui, défendant les intérêts des 41,500 membres des Artisans, réclament des explications à M. L. J. Gauthier et lui demandent à quels doigts ont coûté les \$30,000 de bénéfices prélevés sur les achats de débentures incriminées.

M. L. J. Gauthier fait le mort. C'est une tactique qui lui est coutumière.

Reste à voir si les membres des Artisans, dont on a récemment augmenté le taux de cotisation, vont se contenter de ce silence.

La Presse a publié la semaine dernière une page entière, chèrement payée par la Société, sans doute, pour démontrer que celle-ci est prospère. Nul ne dit le contraire, nul n'attaque les Artisans.

Tout ce qu'on dit c'est qu'ils ont été frustrés de \$30,000 prélevées sur des achats faits pour la Société.

Que M. Gauthier s'explique.

Maintenant qu'il a fini de patronner M. Marsil, le candidat malheureux du comté d'Hochelaga, il doit avoir le temps de présenter une défense qu'il a pu déguiser depuis deux mois.

Si M. Gauthier continue à se taire, si le conseil exécutif persiste dans son singulier mutisme, que les membres de la Société exigent une enquête.

Beaucoup d'entre eux sont résolus à le faire. Qu'ils s'assemblent et qu'ils se plaignent! Ils ont la loi, ils ont le droit pour eux!

Que l'on cherche, que l'on démasque les prétendus coupables et qu'on les punisse pour l'exemple de ceux qui seraient tentés de les imiter.

UNE CONVENTION DES ARTISANS

A une réunion de l'Exécutif de la Société des Artisans Canadiens-Français, tenue samedi après-midi à Montréal, on a discuté l'affaire Gauthier en rapport avec les articles parus dans certains journaux. Il a finalement été décidé de convoquer une convention de la société le 22 novembre, à Montréal. Le but de cette convention est de tirer cette affaire au clair.

Que les Artisans réclament énergiquement la lumière. Qu'ils ne se laissent pas de phrases creuses et de vagues déclarations.

Le bon renom de leur Société leur impose de ne pas se laisser bernier.

DECORE

Sir Robert Borden vient de recevoir la plaque de Grand-Croix de la Légion d'Honneur. C'est le Canada tout entier que la France décore dans la digne personne de notre premier ministre.

\$4,000,000 DE REVENUS!

Remarquable augmentation des revenus du Canada.

Les chiffres du Département des Finances indiquent, pour la mois d'octobre une augmentation du revenu la plus considérable qui se soit vue depuis plusieurs années.

Le revenu des douanes, pour les premiers vingt-cinq jours de ce mois accuse une augmentation de \$2,100,000 sur le mois d'octobre 1914, et les autres sources de revenu indiquent une augmentation proportionnée. On estime que le revenu du mois d'octobre donnera une augmentation d'environ quatre millions sur le mois d'octobre dernier, et on assure que les estimés faits par l'hon. W. T. White, au mois de février dernier, seront complètement réalisés.

DES OBUS CANADIENS

Les contrats pour la fabrication des obus, qui s'élevaient à quatre-vingt millions de dollars, seront adjudgés dans le cours de cette semaine. Le général Bertram, président du comité des munitions, a déclaré que l'adjudication des contrats aura lieu aussitôt que M. Lionel Hicken, l'expert anglais, arrivera de New-York. M. Hicken étudiera les différentes soumissions.

COUPS DE BEC

Une autre question. — M. L. J. Gauthier était le parrain de M. Tancrède Marsil, candidat dans Hochelaga, dont les créanciers ont fait, par deux fois, saisir le dépôt, ainsi que nous l'avons raconté la semaine dernière.

M. Gauthier pourrait-il nous dire qui a fourni à M. Marsil, débiteur serré de près, les \$400 le ses dépôts?

La réponse nous expliquerait peut-être pourquoi *Le Réveil*, dont M. Marsil est le directeur, tente la défense de M. Gauthier, qui n'aurait pourtant qu'un mot à dire, lui-même, pour se blanchir de toutes les accusations qui l'accablent.

Vagues. — *Le Réveil* dit que les accusations portées contre M. Gauthier sont vagues.

Ce n'est pas l'avis de ceux qui les ont lues.

Pourquoi M. Gauthier ne ressent-il, devant ces accusations nettes et graves, aucun sentiment d'indignation?

Pourquoi ne crie-t-il pas: "Vous en avez menti!"

Pourquoi ne fait-il pas arrêter l'accusateur ou ceux qui reproduisent les accusations.

M. Marsil pourrait peut-être nous le dire, lui qui n'est pas muet et qui gravite dans l'orbite du futur ex-député de St-Hyacinthe.

Bonne leçon. — On n'a pas parlé politique à l'Assemblée de Laprairie.

"Nous ne voulons pas en parler," a déclaré M. Alban Germain, nous ne sommes pas des travailleurs en temps de grève et moins encore en temps de trêve!"

Quel souflet pour les pîtres du genre de L. J. Gauthier!

Démence haineuse. — Parlant des libéraux qui foulent aux pieds les déclarations de trêve de Sir Wilfrid et des assemblées qu'ils tiennent, *L'Épouvantail* dit:

"Il est bon de noter que le dénommé L. J. Gauthier, député ultra-libéral de St-Hyacinthe à la Chambre des Communes, assistait à l'une de ces assemblées, samedi soir dernier, en compagnie de gens en vue du parti de Sir Wilfrid Laurier à Montréal. Les discours qu'on y a prononcés sont des pièces haineuses, où la démente le dispute à la lâcheté. Ils sont dignes, en tout point, de ceux qui les ont débités."

Bien tapé.

Quantité négligeable. — Les journaux nous apprennent que Sir Wilfrid s'est réuni en conférence avec ses principaux lieutenants.

M. L. J. Gauthier, qui voudrait bien poser au bras droit du grand chef, n'y était pas.

Nous n'avions pas besoin de cette sorte de désaveu pour savoir que le député La Gaffe est considéré comme une quantité négligeable par les grosses légumes de son parti.

TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR

Le ministère de la Milice donne, aujourd'hui, une liste des morts, blessés, malades et prisonniers canadiens qu'an 16 octobre. Le nombre de morts à l'action est de 99 officiers, 1 620 soldats; morts de blessures, 25 officiers et 664 soldats; morts de maladie: 6 officiers et 172 soldats; blessés et malades dans les hôpitaux: 457 officiers et 9,600 soldats; tués par accident, 2 officiers et 38 soldats; manquant à l'appel: 32 officiers, 1,110 soldats; prisonniers de guerre: 56 officiers et 1251 soldats.

5,000,000 DE BOCHES MIS HORS DE COMBAT

Le "Nieuwe Rotterdamse Courant" est cité par le correspondant à Amsterdam de l'Agence Reuter, comme établissant les pertes des allemands, devant le front ouest seulement, à 57,424 morts, blessés et disparus, du 11 au 20 octobre. La même revue, qui puise ses renseignements à de bonnes sources, dit que les pertes des Prussiens jusqu'à aujourd'hui sont de 2,621,078. A cela il faut ajouter 288 listes bavaroises, 209 listes saxonnes, 236 pour le Wurtemberg et 53 listes navales sans compter rien que pour l'empire d'Allemagne, les listes des officiers et autres qui sont avec l'armée turque. En résumé le "courant" estime les pertes totales des deux empires allemands jusqu'à date à plus de cinq millions d'hommes.

LA SINCERITE DES LIBERAUX ELOGE—DENONCIATIONS—ASSASSINAT—HAINE— COMPLICITÉ—ARGENT

Le Soleil, qui se préoccupe tant des déclarations de nos ministres conservateurs, pourrait-il donner son opinion sur les membres du cabinet Gouin?

M. Gouin qui, aux élections générales de 1904, proclama M. S. N. Parent, grand chef et digne de la confiance de l'électorat, et qui quelques mois plus tard dénonçait le même M. Parent pour avoir fait les élections si tôt et clamait que le chef libéral n'avait pas la confiance de la Province.

Disait-il vrai M. Gouin? Quand M. Galipeault, député libéral de Bellechasse, disait avec le sénateur Legris que M. Parent n'avait ni l'éducation ni les capacités d'un chef, avait-il raison?

Quand M. Alexandre Taschereau, associé de M. Parent et simple député de Montmorency, ne se gênait pas de dire à qui voulait l'entendre que Lomer Gouin était un traître et le chef des conspirateurs contre le chef libéral, disait-il vrai?

Aujourd'hui le même M. Taschereau est membre du cabinet Gouin et M. Parent est l'employé de sir Lomer. Les gros salaires l'ont emporté sur la dignité. Devant l'argent, la haine a quitté les lèvres fleuries de ces patriotards en révolte pour

aller se cacher au fond de leurs petites coeurs.

Et M. Joseph Elouard Caron, qui est membre du cabinet Gouin, n'était-il pas l'ami des bleus avant d'être ministre rouge?

Que pense le *Soleil* de ce transuge?

Co M. Caron n'a-t-il pas trahi tous les partis? Qu'en pense le *Soleil*?

Co M. Caron ne s'est-il pas engagé à tuer politiquement Laurier au bénéfice des conservateurs?

N'a-t-il pas renié le parti libéral? N'a-t-il pas refusé de se faire désigner comme libéral?

Nous le demandons au *Soleil* et au Canada.

Que n'écrivait-il pas ce M. Caron en 1900 et en 1902? Le *Soleil* et le Canada vont peut-être refuser de le dire. Eh bien? nous allons publier les deux lettres merveilleuses de ce grand épistolier, de ce fin lettré qui était le ministre Caron en ce temps-là.

Nous les faisons encadrer ces deux lettres de l'indépendant M. Caron, aujourd'hui membre d'un gouvernement de mexicains, d'un cabinet d'assassins politiques. Lisez les bien ces deux lettres de M. le ministre Caron.

LES LETTRES DE M. CARON, MINISTRE DE SIR LOMER GOUIN

Québec, 29 sept. 1902.

Monsieur le rédacteur,

J'aurais préféré ne pas être obligé d'écrire dans les journaux au moment où je viens de recevoir un témoignage unanime de confiance de la part des électeurs de l'Islet, mais il m'est impossible en toute loyauté pour le parti conservateur de laisser dire que j'ai été élu comme partisan du gouvernement.

Je ne me suis pas présenté comme candidat "libéral" et je n'ai pas été élu comme tel; je me suis présenté comme indépendant.

Je suis prêt à supporter le gouvernement dans ses bonnes mesures, mais je me réserve toute mon indépendance dont je me suis si bien trouvé depuis six ans et avec laquelle les deux partis m'ont accepté dans l'élection qui vient de se terminer.

Bien à vous,

Jos. Ed. CARON, M. P. P.

LE "SOLEIL" DE 1909

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

Le *Soleil* qui ne se trompe jamais disait en 1909:

"Pour notre part, nous persistons à croire que la situation 'c'est le loin d'être aussi alarmante qu'on la représente et que nous sommes surtout en présence d'une manœuvre pour agir sur l'opinion publique, mais, en fin de compte, nous n'avons pas le choix et nous ne pouvons pas, nous ne devons pas rester indifférents à la possibilité du péril. Il n'en reste pas moins que l'heure est grave pour le Canada et que nous allons être amenés à entrer malgré nous, dans un tourbillon sur lequel nous ne pourrions jamais exercer qu'un contrôle bien illusoire."

Le *Soleil* e-t-il prêt à dire encore que la situation n'était pas alarmante?

Est-ce que cet extrait du *Soleil* ne démontre pas que les libéraux ont chanté sur tous les tons? Comment le *Soleil* pourrait-il expliquer ses virements d'opinion?

En 1896, son père *L'Electeur* et ses chefs se prononçaient carrément à tue tête contre toute participation aux guerres de l'Empire, à tout achat d'armes, etc.

Comment le *Soleil* pourrait-il prétendre que son parti n'a nullement modifié ses opinions?

LES LIBERAUX ET LA PARTICIPATION

Une opinion du "Soleil" d'autrefois

Les journaux libéraux reprochaient aux députés conservateurs de la province de Québec d'avoir modifié leurs opinions sur la participation du Canada aux guerres de l'Empire. Les députés conservateurs ont fait

leur devoir en votant les \$35,000,000 pour aider l'Angleterre à faire face au péril allemand qui menaçait de la détruire. Ils ont fait leur devoir en votant aussi les \$150,000,000 pour aider la France et l'Angleterre à vaincre l'Allemagne. Mais que disait donc le *Soleil* en 1909?

On vient de le voir dans l'extrait que nous citons ci-dessus.

Et que dit-il aujourd'hui? Croit-il au péril allemand? On trouve très la situation moins alarmante qu'on la présente? Le *Soleil* était l'organe du gouvernement Laurier quand il ne croyait pas à la gravité de la situation.

Nous pourrions au besoin citer certaines opinions du Canada. Mais, pourquoi donc être encore obligé d'avoir recours à ces moyens pour faire face à la déloyauté à la mauvaise foi de nos adversaires. L'heure n'est-elle pas assez angoissante et redoutable pour que nos adversaires ne mettent fin à leur campagne de dénigrement et cessent de chercher à amoindrir les actes de ceux qui ont actuellement la grave responsabilité du pouvoir?

DU FROID EN PERSPECTIVE

La période des pluies qui a commencé en 1902, et qui avait été prédite par l'abbé M. Moreux, directeur de l'observatoire de Bourges, à la suite d'études sur le soleil, est finie. C'est le célèbre astronome lui-même qui a annoncé cette nouvelle. M. l'abbé Moreux prévoit une série de vingt-six hivers très froids, toutefois, ne sera peut-être pas ininterrompue.

D'après M. l'abbé Moreux, il est impossible de désigner les endroits, en Europe, où le froid sera excessif. Mais il est probable que la France aura à subir plusieurs hivers rigoureux pendant la période de froid.

Lisez le "Courrier"

CONSECRATION DE LA PAROISSE DE ST-PIE-DE-BAGOT AU SACRE-COEUR

De bonne heure, le dimanche 24 octobre courant, les paroissiens de Saint-Pie de Bagot envahissaient la sacristie et la vaste nef de leur église. Les habitants du village, prêts de la veille, entraient recevoir la sainte communion. Et des quatre coins de la campagne arrivaient de grosses voitures d'automne qui déposaient tout autour du temple leurs charges recueillies. Depuis six heures jusqu'à neuf, des familles au complet, hommes, femmes et tout petits enfants, enfilèrent par les deux portes de la sacristie, sans la moindre pitié pour les confesseurs. Presque tout le monde tenait à faire ses dévotions.

Il ne s'agissait pourtant pas, à Saint-Pie, d'un de ces concours de piété bien connus de nos populations, tels que le Triduum eucharistique ou les Quarante Heures. Non ! c'était un de ces dimanches verts devenus si fréquents, depuis que Pie X a remis en sa vraie place liturgique le jour du Seigneur. Mais le grand événement, attendu depuis des mois, daignait enfin arriver. En ce jour, désormais inoubliable, toute la paroisse de Saint-Pie devait donner, la première dans ce diocèse, le spectacle de sa consécration solennelle au Sacré-Cœur. Ne fallait-il pas faire un peu de toilette spirituelle, n'était ce pas convenable d'avoir l'âme bien nette et bien luisante, comme de beaux habits du dimanche, pour se consacrer sincèrement à Celui qui lit au fond des cœurs ? Nos gens de Saint-Pie, inspirés par leur foi, se disposèrent donc à l'acte religieux qu'ils allaient accomplir, comme à la réception d'un sacrement des vivants.

Mgr l'Evêque de Saint-Hyacinthe avait accepté de bon cœur l'invitation de présider la cérémonie et de bénir le monument du Sacré-Cœur. Les cloches avaient salué son arrivée. Des drapeaux aux couleurs papales, flottant au portail de l'église et sur le toit du presbytère, signalaient la visite du premier Pasteur du diocèse, comme le drapeau national, hissé sur le Parlement, annonce la présence du Gouverneur.

La grande messe du jour allait donc recevoir un surcroît de solennité. Elle fut chantée par Mgr P.-Z. Decelles, curé de Saint-Pie, avec MM. les abbés U. Decelles et R. Martin, comme diacre et sous-diacre. Mgr Bernard assistait au trône, dans tout l'éclat de ses ornements pontificaux, servi par MM. les chanoines A. M. Daoust et F. Z. Decelles. M. F. Larocque dirigeait le chœur. Les curés voisins étant retenus chez eux par leur ministère, quelques prêtres étrangers seulement avaient pu être présents : MM. les abbés J. A. Dubreuil, Frs. Langellier, J. B. A. Alaire, P. Decelles, R. P. Olivier, O. P., R. P. Tremblay, R. Fr. Larivière, A. Cordeau, D. Breton, vicaire de St-Pie. L. T. R. Père Béliveau, prieur du couvent de St-Hyacinthe, fit avec une conviction et un feu tout apostoliques une solide instruction sur le Sacré-Cœur : les droits qu'il a sur nous et les obligations que nous avons envers Lui. Il est juste de mentionner aussi la messe en musique dirigée par M. le notaire Morin, maître de chapelle, et interprétée par le chœur de St-Pie, avec l'aide de quelques jeunes artistes de St-Hyacinthe. Parmi toutes ces belles choses, ce qui plaisait le plus à voir, c'était cet air d'aisance, cette mine propre et recueillie de la grande famille paroissiale.

Voici que la foule des fidèles sort de l'église et se partage en deux groupes, les femmes à droite, les hommes à gauche du monument du Sacré-Cœur. La Fanfare du Patronage de Saint-Hyacinthe soulage la patience que requiert ce mouvement. En face de la statue, un prie Dieu et un fauteuil attendent le Prêlat entouré du chœur en surplus. Monseigneur bénit le monument. Puis Mgr le curé, à genoux sur le premier degré du piédestal, avec MM. les Maîtres et les conseillers des deux municipalités de Saint-Pie, avec tous ses paroissiens agenouillés, lut la formule de consécration suivante :

Consécration de Saint Pie au Sacré-Cœur de Jésus

Seigneur Jésus-Christ, au pied du monument qu'il vient de vous offrir en hommage, voici humblement prosterner le peuple de Saint Pie, avec les chefs de son administration civique.

Au nom de leurs municipalités respectives, les Maîtres et les Conseillers de la Paroisse et du Village de Saint-Pie reconnaissent en vous, Seigneur, "la Voie, la Vérité et la Vie". Ils professent que, sans vous, les sociétés ne peuvent être ni paisibles, ni heureuses, ni prospères, ni honorées. Ils croient fermement que

vous êtes le Maître du monde, par droit de création et par droit de conquête. Et ils veulent que vous soyez aussi leur Maître par droit d'élection.

En conséquence, et par leur spéciale délégation, je vous consacre officiellement, en leur nom, les deux Municipalités de Saint Pie, en vous priant d'en être le Roi et le Maître souverain.

Une résolution de leurs Conseils a mis sous votre spéciale protection tous leurs travaux. Ils désirent, Seigneur, s'inspirer toujours de vous dans leurs délibérations, dans leurs résolutions, dans toutes leurs entreprises. Ils désirent éviter, dans l'accomplissement de leur mandat, tout ce qui serait contraire aux droits de votre autorité souveraine, aux lois de votre Evangile, et aux directions de votre Sainte Eglise. Ils désirent, enfin, que vous régniez sur la vie publique de Saint-Pie comme sur la vie privée de ses habitants.

Bénissez, Seigneur, leurs pieuses aspirations, pour la gloire de votre Sacré-Cœur, et pour l'édification de leurs concitoyens.

Bénissez aussi ce peuple fidèle qui, lui-même, se consacre tout entier à votre Cœur adorable. Dans votre bonté infinie, comblez-le des biens promis aux peuples que vous aimez. Dans votre miséricorde, écarter de lui les fléaux que ses fautes auraient mérités. Etablissez-le dans la tranquillité de l'ordre. Faites régner, en tous ceux qui le composent, la charité dont vous avez fait votre précepte, et la paix dont vous avez fait la condition de votre présence au milieu des hommes.

Que désormais, de tous les points de cette paroisse, l'on puisse s'écrier d'une seule voix : "Louange au divin Cœur, à qui nous devons le salut ! A Lui soient gloire et honneur dans tous les siècles" !

Ainsi soit-il.

Tout le monde se lève et chante quelques invocations au Sacré-Cœur. De nouveau, Mgr Decelles gravit les degrés du monument et remercie affectueusement Mgr de Saint-Hyacinthe dans les termes qui suivent :

Monseigneur,

Qu'il me soit permis de vous offrir mes très ferventes actions de grâces, avec celles de tout ce peuple que votre présence honore et réjouit.

Nous avons l'heureuse fortune de vivre dans votre voisinage, et comme sous votre regard. Ce n'est pas toujours pour la consolation de votre Grandeur, car nous ne sommes pas sans défauts. Mais la grâce de leur sacre oreuse dans le cœur des évêques des abîmes de tendresse paternelle, où ils ne savent plus, — comme Dieu lui-même, — "qui proprium est misereri semper et parcere", — que prenre en pitié et pardonner toujours.

Voilà bien des fois que nous l'expérimentons, et que nous voyons votre Grandeur, oublieuse de nos fautes, bénir chacun de nos bons mouvements, applaudir à nos succès, participer même de sa personne à nos modestes fêtes de famille paroissiale.

Quoi qu'il en soit de nos erreurs, Monseigneur, nous ne sommes pas confirmés dans le mal, et nous nous essayons parfois à bien agir. C'est un geste de ce caractère que vous venez aujourd'hui consacrer par votre bénédiction. En montrant le grand cas que vous faites de l'Hommage officiel de Saint-Pie au Cœur sacré du Christ Roi, vous contribuez puissamment à en relever le trait surnaturel et à le faire accompagner d'un plus profond sentiment de religion. Or, voilà bien ce qui fera le meilleur prix de cet Hommage, qui ne vise pas à ajouter à notre village un ornement nouveau, mais à mieux attacher toute notre paroisse au Roi divin dont saint Paul a dit : "C'est Lui qui est notre paix : Ipse enim est pax nostra".

Un jour viendra, — la charité du Christ Jésus finira bien par le faire luire sur nous : il ne résistera pas sans cesse aux prières ardentes qui le conjurent d'en hâter l'avènement — un jour, dis-je, viendra, où la sagesse chrétienne reprendra ses droits sur Saint-Pie. Ce sera le jour où le Christ règnera, où on l'écouterait, où on lui obéirait, où l'on sera capable de sacrifice pour l'amour de lui. Alors, il y aura encore des passions ; mais elles ne commanderont plus en maîtresses. Alors, il y aura encore des épreuves, car "on n'a pas Jésus sans sa croix" ; mais l'épreuve nous purifiera et la croix nous rendra meilleurs.

L'heure où nous sommes m'apparaît comme l'aube de ce beau jour. Le monument dont vous présidez

l'inauguration, Monseigneur, fera mieux encore que le symboliser, ce règne du Christ : il ne cessera pas de le prêcher. De ce piédestal qui l'a longtemps attendue, l'image du divin Roi suscitera les vertus généreuses sur lesquelles il veut fonder son empire. Et, dans les cœurs où le Christ n'avait pas de piédestal, où il vivait sans régner, il montera sur un trône d'amour d'où il ne descendra plus, et il sera traité en Roi. Et la vieille acclamation sera devenue chez nous une réalité vivante : "Le Christ triomphe ! Le Christ règne ! Le Christ gouverne !"

C'est donc une grâce de choix, comme tous les peuples n'en ont pas, qui s'offre présentement au peuple fidèle de Saint-Pie. Il y trouvera, pourvu seulement qu'il le veuille, la paix, le bonheur, toutes les bénédictions même temporelles que Notre-Seigneur a promises, de sa bouche de Dieu, aux amis de son Cœur sacré.

Cette grâce, Monseigneur, vous nous aidez à en comprendre le prix, en venant la recueillir avec nous. Vous nous apprenez à la chérir. Vous nous stimulez à en garder jalousement le trésor. Je crois en vérité que vous ne nous auriez jamais été plus bienfaisant. Aussi, sans oublier aucune des formes de bonté paternelle dont vous nous avez honorés avant ce jour, mais dans une reconnaissance sans bornes pour celle de ce jour, je vous prie d'agréer le merci le plus respectueux et le plus ardent. Il monte vers votre Grandeur de tous les cœurs de cette chère chrétienté de Saint Pie.

TÉMOIN.

Sa Grandeur est visiblement émue par tant de reconnaissance et par l'acte émouvant que ses paroissiens de Saint Pie viennent d'accomplir sous ses yeux. Elle les en félicite, leur montre l'édification de ce monument avec leur consécration au Sacré-Cœur comme le digne couronnement des œuvres paroissiales qu'ils ont soutenues avec tant de générosité, leur demande enfin de s'en souvenir. "Chaque fois qu'il se présentera, dans l'avenir, une question publique dans laquelle l'Eglise et l'Etat seront intéressés, rappelez-vous que vous devez prendre avant tout les intérêts sacrés de l'Eglise, à titre de société supérieure et plus parfaite." Mgr les remercia avec effusion d'avoir récompté son cœur d'évêque d'une pareille manifestation de piété. Puis il accorda 50 jours d'indulgence à toute personne qui saluera, et chaque fois, la statue du Sacré-Cœur en disant de bouche ou de cœur : *Cœur sacré de Jésus, ayez pitié de nous.*

On entonna le *Te Deum* sur place. Les rayons d'un soleil venu à propos avaient adouci la bise d'automne. A la fin, il faisait presque aussi bon sur la tête nue des vieillards que dans le cœur des âmes pieuses.

O vous, s'il s'en est trouvé quelques-uns, qui avez regardé d'un œil sceptique cette grandiose démonstration, je vous répéterai les paroles du divin Maître à la défiante Samaritaine : *Ah ! si vous connaissiez le don de Dieu et quel est Celui qui vous dit : donnez-moi à boire !*

CHRONIQUE LOCALE

CRITIQUE LITTÉRAIRE... ! ?

Un rédacteur de *La Tribune*, sans doute las de brasser la m... diocèse besogne coutumière de son journal, a voulu la semaine dernière se hausser au rang de... critique littéraire.

Il a pris une petite poésie parue dans *Le Courrier*, — œuvre d'un écolier que taquine et qui taquine la muse — et l'a assassinée dans un article idiot auquel le savant directeur du journal a fait les honneurs de la première page et d'un titre sur deux colonnes.

On n'a jamais vu une aussi incommensurable prétention, de la part de gens qui écrivent le français avec des manches de pioche, et l'on n'a jamais vu un acte d'aussi concluant crétinisme que celui de s'acharner sur quelques vers d'un débutant, que l'on devrait encourager parce qu'il est jeune et parce que c'est un concitoyen.

Nous ne voulons pas donner à cet incident des proportions exagérées ; nous avons dit verbalement au directeur de *La Tribune* ce que nous pensions de ces procédés.

Nous lui confirmons simplement ici que nous n'entendons pas nous laisser faire la leçon par des gens qui ont tout à apprendre.

Si d'autres l'ont souffert, c'est leur affaire, mais bas les pattes en ce qui nous concerne, ou gare les écrivains.

Le critique littéraire de *La Tribune* aurait beau jeu de désiquer le sonnet paru dans son dernier No.

Il y trouverait des vers de 11 et de 13 pieds ; il y verrait *amie* rimer avec *parfumée* ; il pourrait se gargariser avec la sublime poésie qui consiste à s'écrier : "Dites-moi s'il fait beau !" et méditer sur ce que peuvent être les "trissons serrés" d'un cou.

Après cela *La Tribune* me dira peut-être que ces fautes ne se trouvent pas dans l'original et que c'est elle qui les y a mises.

Elle a même échenillé le sonnet de sa signature.

A LAPRAIRIE

St-Hyacinthe était représenté à la grandiose manifestation que le comité de Laprairie a faite dimanche à son ancien député M. E. L. Patenaude, nommé ministre du Revenu de l'Intérieur.

MM. A. Amyot, H. T. Chalifoux, C. Feller et Jos. Surprenant s'y sont rendus en auto.

La promenade a été très goûtée par les excursionnistes.

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES

Sa Grandeur Mgr Bernard a décidé de faire les changements ecclésiastiques suivants : l'abbé Ed. Decelles, curé de St-Marcel, aura la cure de Farnham, en remplacement de M. le chanoine Lafamme qui prend sa retraite, l'abbé Cléophas

LE GRAND CONCERT BELGE

Le concert belge du 4 novembre s'annonce sous les plus heureux auspices et les retardataires feront bien d'aller retenir leurs places au plus tôt.

Le programme est superbe, les six artistes, tous chanteurs et musiciens de premier ordre, ont composé un vrai régal artistique.

Passer une belle soirée en faisant le bien, c'est à quoi sont conviés nos lecteurs.

SES AMIS LE FÊTENT

M. Percy Moran, gérant de la Compagnie de Téléphone Bell, est transféré à Pembroke, Ont.

A l'occasion de son départ, il a été, samedi soir, l'objet d'une démonstration flatteuse de la part des membres du mess des officiers du 84e régiment.

On lui a présenté une adresse, accompagnée d'un joli cadeau de circonstance, le tout couronné par un banquet aux huîtres au cours duquel on s'est amusé d'une façon charmante.

NOUVEAU GUIDE

Nous accusons réception du "Guide d'adresses de St-Hyacinthe", publié par M. André Casavant.

Le besoin d'un tel ouvrage se faisait sentir, et bien que, comme le dit l'auteur dans sa préface, il ne soit pas parfait, il rendra des services très appréciés.

Le guide contient les adresses par rues et numéros et une liste dressée par ordre alphabétique.

TOUT SE VEND BIEN

Les produits de la ferme se vendent à des prix rémunérateurs ; les pensions des Prévoyants du Canada se vendent en grande quantité. Les Prévoyants du Canada sont aussi en train d'établir un nouveau record de collections.

LES PRIX DU BEURRE

La formeté des prix du beurre est très remarquable actuellement sur le marché local. L'Europe maintient une demande constante, et les transactions en ce sens donnent de très bons résultats. Comme la demande locale est aussi très active, il s'ensuit que le marché conserve toute sa fermeté. Les arrivages sont satisfaisants, à cette époque de l'année, et les acheteurs n'éprouvent aucune difficulté à se pourvoir.

ON RECONNAÎT

partout les liqueurs douces les plus rafraichissantes sont celles de la C. de l'Embouteillage "Idéal".

Essayez-les et n'oubliez pas "A-maka", l'eau minérale par excellence.

QUI A FRAPPE ?

Chaque soir, depuis assez longtemps, M. J. H. Dassault, agent vendeur et directeur de la compagnie manufacturière F. X. Bertrand, fait le tour de la manufacture et de ses dépendances, afin de voir à ce que tout soit bien à l'ordre.

Mardi soir, vers les dix heures, il se trouvait dans la cour, faisant sa tournée habituelle, quand il reçut à la tête un coup qui le fit tomber par terre.

Malgré la violence du coup, il put cependant se relever et se rendre au téléphone, pour appeler son cocher. Une fois dans la voiture, il perdit connaissance, mais pendant quelques instants seulement. Jeudi matin, il avait la figure enflée d'une manière peu ordinaire, mais il ne souffrait pas. La blessure n'aura pas de conséquences sérieuses.

Chose assez étrange, il n'a pas vu qui l'a frappé, de même qu'il ne sait pas avec quoi on l'a frappé.

ELEVES DEMANDES

Anglais, français, arithmétique, etc., prix modéré, attention spéciale aux élèves arriérés ou commençants. Institutrice diplômée, pouvant donner les meilleures références.

Mme J. B. Garon, Inst., 85½ rue Mondor, — 16-23-30 6

VA ET VIENT

— Le Révd. M. H. Phaneuf, curé de St-Bernard, et M. Toussaint Martin, aussi de cette paroisse, étaient à St-Hyacinthe mardi.

Au Conseil

Le Conseil a tenu mercredi une courte séance sous la présidence de M. U. Jacques, maire.

Abents MM. Morin et Blanchard.

DÉPENSES VOTÉES

\$200, suivant avis de motion, pour un égout rue Mondelet.

\$100, suivant avis, pour un trottoir rue De La Brèche.

ARBITRAGE

M. L. D. Rainville a été nommé tiers-arbitre dans l'affaire d'expropriation d'une bande de terrain prise pour la construction du trottoir de la rue Héloïse.

ASPHALTE

Un achat de 26 barils d'asphalte fait par le comité de la Voirie à la ville de Sorel a été ratifié.

L'ECLAIRAGE DU MARCHÉ

Une compagnie d'assurance se plaint, qu'à la suite de réparations opérées à l'installation électrique du Marché, celle-ci n'offre plus toutes les garanties que la dite société avait reconnues par son certificat lors de l'achèvement des travaux.

L'électricien sera mis en demeure de rentrer dans les termes des règlements.

LA CROIX ROUGE

Lecture est donnée de la lettre de S. H. le Gouverneur en faveur de la Croix-Rouge, lettre que nous avons publiée la semaine dernière.

M. Amyot, secondé par M. St-Germain, propose qu'il soit fait droit à cette demande et que les représentants locaux de la Croix Rouge soient autorisés à organiser une collecte publique le jour qu'ils jugeront à propos.

Adopté.

BONUS

The Montreal Stone Speciality Coy donne au Conseil les conditions qu'elle met à l'installation d'une manufacture en notre ville : \$15,000 de bonus, exemption de taxes d'affaires et d'eau.

Elle payerait \$20,000 de salaires des la seconds année.

Laissé sur la table pour étude.

RÉSERVOIR A PÉTROLE

La British American Oil Coy demande l'autorisation d'installer le long de la voie ferrée du G. T. deux réservoirs à pétrole et à gazoline qui lui serviraient de station d'emmagasinage pour desservir la province de Québec.

Ces réservoirs auraient chacun une capacité de 12,000 gallons et seraient construits en forte tôle d'acier.

Les représentants de la compagnie produisent des plans de ces réservoirs, qui seraient construits au-delà de la voie ferrée, dans les environs du temple anglican.

Cette installation sera permise par le Conseil si l'association des assureurs certifie que les réservoirs seront à l'épreuve du feu.

TRAVAUX

Une traverse en pierre sera construite entre la rue Bourdages et la rue Morison. Le comité de l'éclairage vérifiera si une lampe électrique est nécessaire à cet endroit, comme le dit une requête des intéressés.

LES FILTRES

M. Solis propose que l'on demande des soumissions pour les nouveaux filtres.

La question est ajournée pour rédaction définitive de la formule.

RUE ST-JOSEPH

M. Fontaine dit que des propriétaires de la rue St-Joseph demandent que cette rue soit continuée dans toute sa largeur.

Il demande que le greffier fasse des recherches pour savoir s'il n'y a pas de contrat à ce sujet entre les RR. SS. de l'Hôtel Dieu et la Ville.

M. Messier fera rapport à la prochaine séance.

L'ARBRE QUI GÊNE

M. Jacques demande au Conseil de revenir sur son vote de la dernière séance en ce qui concerne l'arbre de la rue Mondor dont la suppression est demandée par M. S. Cadorette. Il cause de réels dommages à la propriété publique et privée.

Par un vote unanime le Conseil vote la mort de l'arbre.

La séance est levée à 9 h.

FIANCAILLES

Nous apprenons les fiançailles de Mlle Alice Arpin à M. Adrien Richer.

Nos meilleurs vœux.

LIRE L'ENQUETE EN CINQUIÈME PAGE

SOIR

Poésie inédite

Le jour fuit, la nuit vient. Là-bas, sur les côtes,
Les âtres, de leur cor, rassemblent les troupeaux.
Déjà le laboureur a laissé sa charrue,
Une troupe d'enfants, de l'école se rue,
Vers l'étable, pour voir arriver les agneaux.

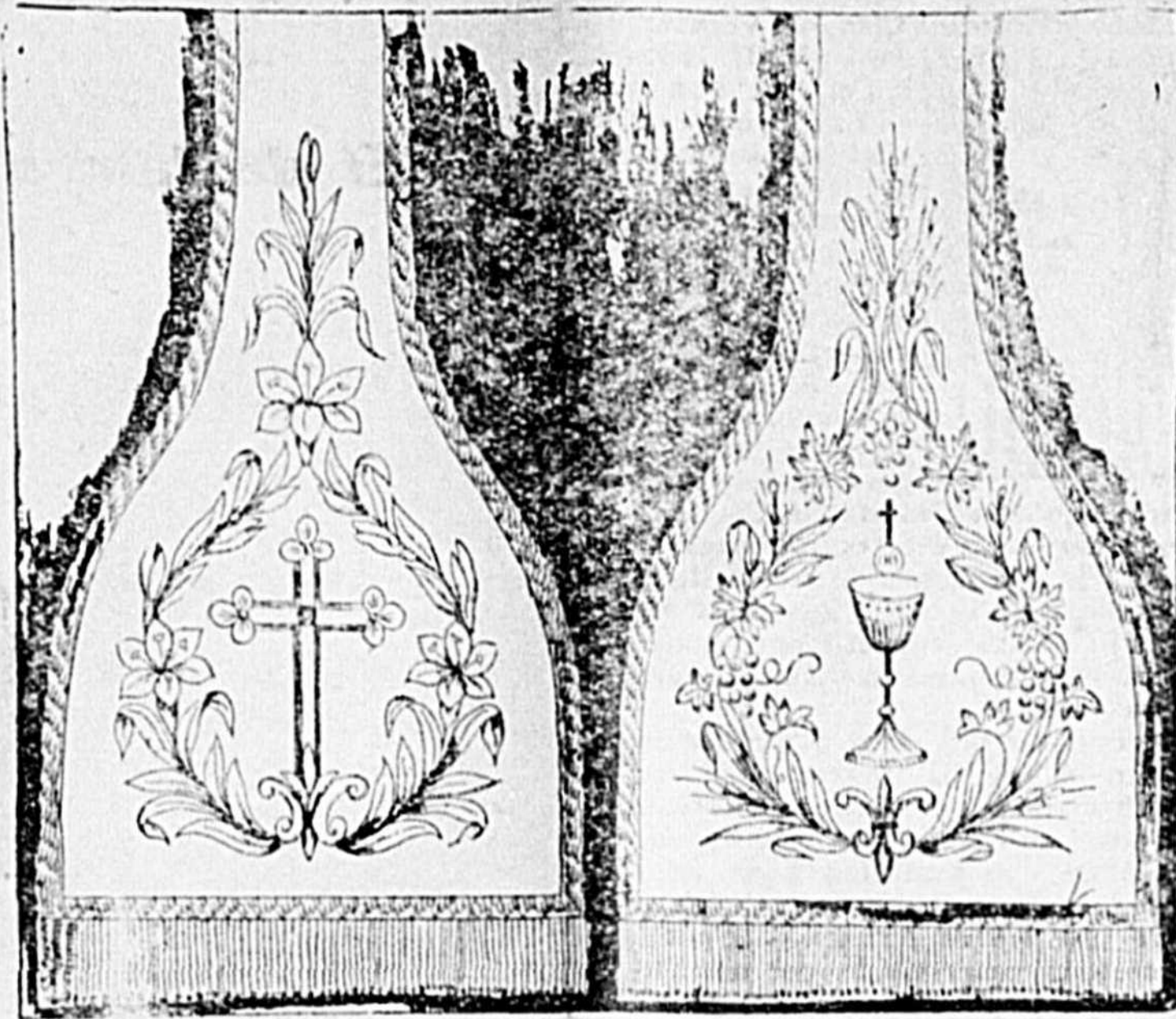
Tout doucement, du sol, monte une brume blanche ;
Effarés, les oiseaux regardent de leur branche,
Venir vers eux ce voile à demi transparent,
Qui s'étend sur la terre, ainsi qu'un vêtement,
Que Dieu lui aurait mis, tant sa bonté s'épanche.

Des foins coupés, émane un parfum enivrant,
Qui se répand partout, emporté par le vent ;
La nuit s'abaisse encor sur la nature entière,
Elle semble absorbée en une humble prière,
Et les étoiles d'or percent le firmament.

ROGER RAYMOND.

POUR LA FEMME

TRAVAUX FEMININS



No. 1034. La broderie religieuse plaît toujours à nos lectrices. Voici deux motifs différents pour étoles à broder en couleur ou tout en soie jaune or. Ces deux superbes dessins d'une exécution facile vont permettre à nos charmantes lectrices d'entreprendre elles-mêmes ce travail qui doublera le prix d'un cadeau qu'elle voudront faire.

Patrons perforés, 30 cts. Patrons estampés, 15c. Modèles et fournitures de la Maison Raoul Vennat, 642 rue St-Denis, Montréal.

NOS RECETTES

Potage crème de potiron

DETAIL : 2 lbs potiron, 3 tasses d'eau, 3 tasses de lait, 1 pincée de sel, 1 cuillerée à table de sucre, 6 cuillerées à table de beurre, 1 jaune d'œuf, 1 petit oignon, 1 grosse tomate.

Faire très légèrement passer l'oignon coupé en filets dans une casserole avec la moitié du beurre, ajouter la tomate, les condiments et le potiron coupé en gros dés, couvrir et mettre au feu 1 heure. Passer cette purée au tamis, faire bouillir le lait et l'eau, ajouter la purée et faire rebouillir en remuant avec une cuillère de bois. Délayer le jaune d'œuf dans la soupière avec le beurre qui reste, verser le potage dessus et servir.

Omelette aux huîtres

(Pour 1 personne.)

DETAIL : 1 jaune d'œuf, 1 blanc d'œuf, 1 cuillerée à table d'eau froide, 1 pincée de sel, 1 cuillerée à table de beurre, 1 tasse d'huîtres, 1 tasse de liquide jus d'huîtres et lait, 1 cuillerée à table de beurre, 1 cuillerée à table de farine, poivre, sel.

Faire l'omelette, battre le jaune d'œuf avec l'eau jusqu'à ce qu'il soit de consistance crémeuse, ajouter le sel et le blanc battu en neige. Mettre le beurre dans la poêle, le faire fondre, y verser la préparation, et faire cuire à feu doux jusqu'à ce que l'omelette soit dorée en dessous, la tourner sur un plat et verser dessus la sauce aux huîtres suivante :

Egoutter les huîtres, conserver le liquide et ajouter un peu de lait de manière à avoir une demi tasse de jus, faire la sauce avec le beurre, la farine et le liquide des huîtres, laisser cuire 6 à 8 minutes, ajouter les huîtres, les cuire 3 minutes, assaisonner et verser sur l'omelette. Garnir le plat d'une branche de persil et servir.

Fraises de viande

(Pour les malades.)

Enlever à l'aide d'un couteau tranchant ou avec une cuillère d'argent la viande prise sur une tranche de bœuf. En faire de petites boulettes, les saler et les faire dorer dans la poêle avec 1 cuillerée à table de beurre ; servir sur une tarte de pain beurrée et garnir de persil.

Pudding cabinet

DETAIL : 1 cuillerée à table de gélatine en poudre, 1 tasse eau froide 2 tasses de lait chaud, le jaune de trois œufs, 1 tasse de sucre, 1 cuillerée à table de sel, 1 cuillerée à table de vanille, 1 cuillerée à table de cognac, 6 doigts de dame, 6 macarons.

Faire tremper la gélatine à l'eau froide. Faire une crème avec les œufs, le sucre, le lait, le sel, retirer hors du feu, ajouter la vanille, le cognac, la gélatine fondue, faire refroidir ce mélange en tournant, sur un plat rempli de glace concassée ou de neige ; décorer le fond d'un moule avec des filets d'angélique et de cerises confites, mettre quelques cuillerées de la préparation, puis un rang de doigts de dame préalablement trempés dans la crème jaune, puis encore quelques cuillerées de crème, de nouveau un rang de macarons, crème jaune doigts de dame et crème jusqu'à ce que le moule soit rempli. Mettre prendre au frais ou sur la glace. Démouler et décorer le plat avec des cerises confites et quelques filets d'angélique. Pour faciliter la décoration dans le fond du moule faire dissoudre une cuillerée à table de gélatine dans 2 cuillerées à table d'eau froide, colorer avec de la cochenille, verser dans le moule, faire prendre à demi et placer les décorations.

Sauce à la vanille

DETAIL : 2 cuillerées à table de "cornstarch", 1 tasse de sucre, 2 tasses d'eau bouillante, laisser cuire 15 minutes, retirer du feu, ajouter 2 cuillerées à table de beurre et 1 cuillerée à table d'essence de vanille.

Toutes les mères ont besoin d'une vigueur continue

Leur force est mise à contribution et elles sont victimes de faiblesse et de douleurs.

Là où il y a une famille qui grandit et dont il faut prendre soin, la maladie subite de la mère est une chose sérieuse, nombre de mères qui sont sur pied du matin au soir et dont la besogne n'est apparemment jamais terminée, tentent de cacher leurs souffrances et devant les leurs effientent un air joyeux. Seules elles savent ce qu'elles endurent avec les souffrances dans le dos, les maux de tête, les douleurs lancinantes et la faiblesse nerveuse : elles savent combien de nuits d'insomnie elles passent et elles se lèvent le matin fatiguées, abattues et tout à fait indisposées pour commencer leur nouvelle journée de travail. Ces femmes devraient savoir que leurs souffrances sont généralement dues à un manque de bon sang. Elles devraient savoir que la seule chose dont elles ont besoin avant tout pour obtenir un nouveau regain de santé et de force, c'est un sang riche et rouge et aussi que parmi tous les autres remèdes il n'y a rien de semblable aux Pilules Roses du Dr. Williams pour former du sang et rendre la santé.

toute femme souffrante, toute femme obligée de prendre soin d'une maison et d'une famille devrait faire un essai honnête de ces pilules, car elles les tiennent en bonne santé, leur donneront des forces et leur allégeront le fardeau du travail à faire, Mme G. Strasser, Acton West, Ont. dit : "Je suis la mère de trois enfants, et après la naissance de chacun d'eux, j'étais terriblement abattue. J'avais le sang pauvre et clair, je me sentais toujours fatiguée et j'étais incapable de vaquer aux travaux de mon ménage. Après la naissance de mon troisième enfant, mon état paraissait empirer, et j'étais tout à fait épuisée. On me conseilla de prendre les Pilules Roses du Dr. Williams, ces pilules me firent le plus grand bien et je devins aussitôt forte qu'auparavant. En effet après avoir pris ces pilules, je me sentais aussi bien portante qu'au temps de ma jeunesse et j'aime à faire mon travail."

Je me sers aussi des Tablettes Baby's Own pour mes petites et j'ai constaté que c'est un remède splendide pour les maladies infantiles."

Ces pilules sont vendues par tous les marchands de remèdes ou par la poste à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

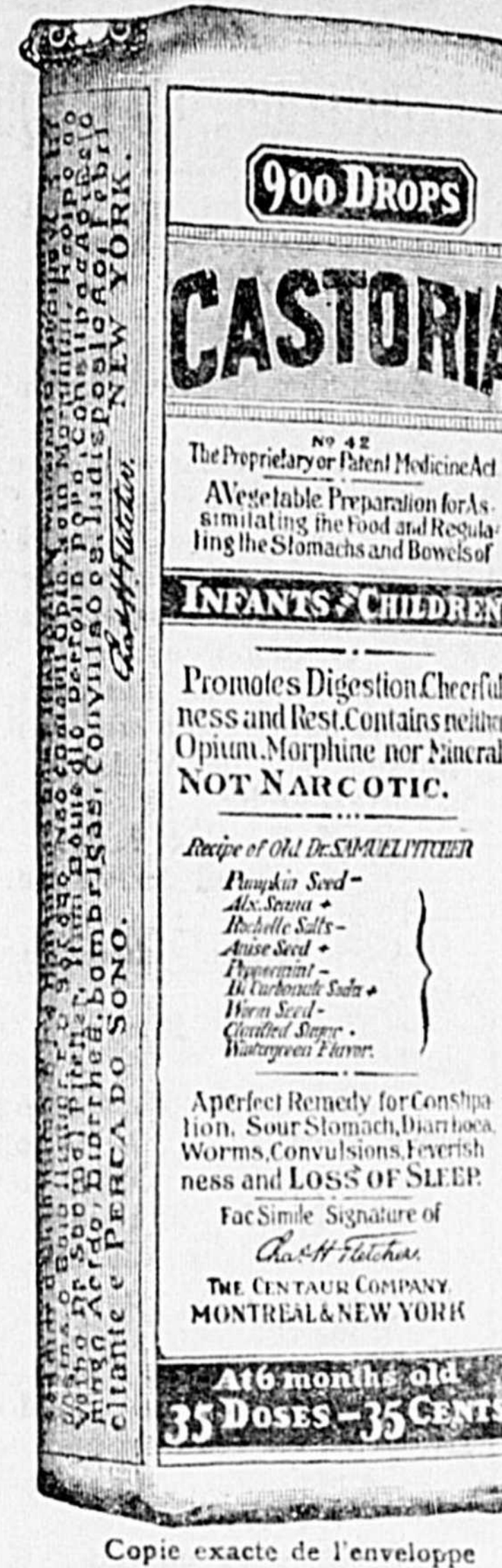
EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.

1010 Cascadés, ST-HYACINTHE.

Assortiment complet de TAPISSERIES, ARTICLES DE BUREAU, FOURNITURES CLASSIQUES, LIVRES, OBJETS DE PIÉTÉ et de FANTAISIE, etc.

Huile d'olive pour Sanctuaire, Livres de récompenses.



CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

Copie exacte de l'enveloppe

LA PREVOYANCE

ÉMET DES POLICES DANS LES LIGNES D'ASSURANCES SUIVANTES :

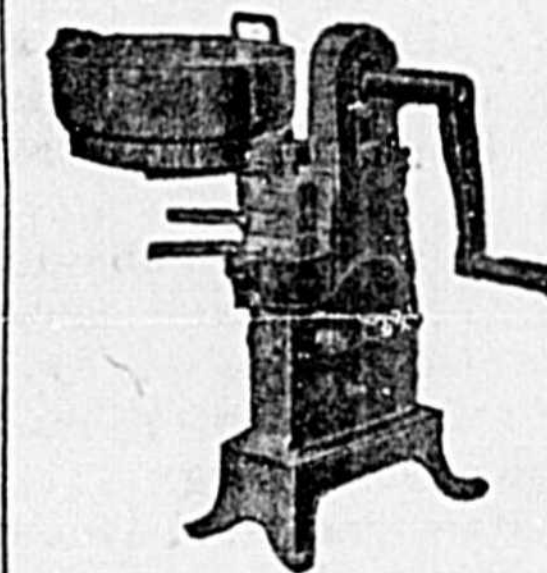
ACCIDENTS, MALADIES, AUTOMOBILES, VOLS, BRIS DE GLACES, GARANTIES, ATTELAGES, RESPONSABILITÉ PATRONALE.

BUREAU-CHEF : 160 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL.

Tél. Main 1626.

Chs. Ed. Arpin, Assistant Gérant.

J. C. Gagné, Gérant Général.



Que vous n'ayiez qu'une vache ou que vous en ayez cinquante, vous devez vous procurer un Séparateur "DOMO" qui peut séparer de 110 à 1000 lbs de lait à l'heure. Prix variant de \$15.00 et plus suivant capacité.

Le meilleur et le plus économique sur le marché.

EN VENTE PAR

Séparateurs "DOMO"

66 RUE ST-ANNE,

ST-HYACINTHE, P. Q.

Au dessus des Bureaux du "Courrier"

EVENEMENT COMMERCIAL

Le magnifique "Album de Broderie" de la Maison Raoul Vennat, 642 rue St-Denis, à Montréal, renfermant plus de 400 patrons et modèles de broderie vient de paraître.

Il est envoyé contre réclamation

25¢

LES PREVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital Autorisé : \$500,000. Actif du Fonds de Pension, le 30 Septembre 1915 : \$728,681.78

PROGRESSION DE LA COMPAGNIE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE, 1915.

	Sections	Sociétaires (Actifs)	Pensions	Actif
1909	45	1,880	5,205	\$ 15,461.94
1910	149	8,540	19,209	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914	399	28,689	55,541	584,188.43
30 Sept. 1915	454	31,593	60,436	728,681.78

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront LES PREVOYANTS DU CANADA lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE, Gérant-Général

X. LESAGE, Gérant

Bureau-Chef : Edifice "Dominion", 126, St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Chambre 22, Edifice "La Patrie".

La Cie de Gaz, Electricité et Pouvoir

Votre maison devrait être éclairée avec des lampes économiques MAZDAS. Votre bureau, magasin ou manufacture nécessite aussi des MAZDAS. Il n'est plus avantageux d'employer l'ancien modèle de lampes.

ENEZ VOIR NOS MAZDAS.

La Cie de Gaz, Electricité & Pouvoir

LA BELGIQUE MARTYRE

En ce moment où les citoyens de St Hyacinthe sont priés de venir au secours des Belges affamés par l'invasion allemande, il sied de rappeler leur martyre et de rendre un éclatant hommage à l'héroïsme et à l'abnégation qu'il a fallu à ceux qui sont restés et qui, depuis plus d'un an, privés de nouvelles de la guerre, éloignés de leurs foyers partis avec l'armée, livrés à la brutalité, à l'hyppocrisie allemande, abreuvés de vexations, d'insolences, de réquisitions, ayant dû assister aux massacres, aux incendies, aux pillages, aux prises d'otages, à l'emprisonnement et à la déportation de leurs magistrats, séparés du monde entier par la suppression, pendant huit mois de toute communication postale, ruinés matériellement, ont tenu bon, avec une fierté, une dignité, une obstination, une confiance en la victoire de leur bon droit et en l'avenir de la patrie, qui ont fini par l'imposer même à l'admiration de l'ennemi.

On ne sait pas assez tout ce qu'il a fallu d'énergie à ces sept millions d'hommes, placés ainsi dans une situation sans exemple, pour arriver à donner au monde ce spectacle. Du jour au lendemain, le pays le plus riche, le plus laborieux du monde, s'est vu priver à la fois de sa liberté et de son travail, plus de commerce possible, plus d'industrie, plus de liberté. Une nation prisonnière de guerre et qui, depuis un an, écoute anxieusement le bruit du canon lointain, espérant chaque jour son rapprochement, qui annoncerait de nouveaux désastres matériels, mais aussi la libération prochaine.

Et pas une défaillance : l'unanimité dans la résistance. Les Allemands eux-mêmes disent qu'ils se sentent enveloppés, en haut par le mépris, en bas par la haine. Von Bissing déclare les Belges indécrottablement Belges. On ne peut imaginer plus bel éloge.

Il y a en Belgique 800,000 ouvriers qui, depuis un an, bravent les menaces, les flatteries et la misère, refusent obstinément de travailler pour le vainqueur et dont la grève obstinée, en obligeant toutes les industries belges à chômer, a privé l'Allemagne de tout le bénéfice qu'elle espérait retirer de l'occupation du pays le plus industriel du monde. Postiers et ouvriers des chemins de fer, qui avaient pour patron l'Etat, ouvriers métallurgistes, ouvriers des diverses industries pri-

viées, tous font depuis un an contre l'étranger et pour la patrie, la grève générale. On les a menacés de déportation en Allemagne ; on les a déportés ; on traite en espions les ouvriers et employés des chemins de fer que l'on trouve à proximité de leurs anciens postes ; on a offert à tous des salaires énormes : rien n'y fait ; personne en Belgique ne veut travailler pour l'Allemand ; la grève est aussi chronique que générale, et la conquête de la Belgique n'est d'aucun secours pour l'Allemagne au point de vue industriel, tandis que les milliers d'ouvriers belges passés en Angleterre et en France y contribuent sensiblement, par leur habileté professionnelle, à accroître la production industrielle des alliés. Ceux qui sont partis comme ceux qui sont restés, font noblement leur devoir.

C'est pour le monde civilisé, pour la France, pour l'Angleterre, pour nous, que Belges résistent et souffrent.

Allons nous leur marchander un léger secours ?

Non, la population de Saint-Hyacinthe est trop généreuse pour ne pas donner son obole pour les Belges.

Constipation des enfants

Les Tablettes Baby's Own guérissent promptement la constipation des enfants. Elles agissent comme un laxatif doux, régulent les intestins et l'estomac et sont tout à fait inoffensives. Voici ce qu'écrit à leur sujet Mme Crowell, de Sandy Cove, N. E. : "Je puis fortement recommander les Tablettes Baby's Own à toutes les mères dont les jeunes enfants souffrent de constipation."

Ces Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à raison de 25c la boîte par The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville Ont.

DR. ERNEST BIRTZ

MEDECIN-CHIRURGIEN

Attention spéciale pour les enfants.

BUREAUX :

69 RUE ST-ANTOINE

En face de l'Église St-Hyacinthe

TÉL. 33

A LA FERME

Une bien triste histoire

"Crache et puis reprends".... telle semblait être l'impulsion suivie par Philippe, à l'heure calme et reposante du soir, lorsque de nombreux troupeaux de vaches subissent placidement la traite. Un geste des lèvres accompagne celui des mains de François pour imber de salive les trayons de sa pacifique bête; c'est le seul moment où est rompu le bruit rythmé du lait qui tombe sur du lait.

Philippe a le teint hâve, la figure livide d'un tuberculeux dont l'activité achève de se consumer dans ce léger travail du patient trayeur.... "Crache et puis reprends".... pendant que de nombreux germes de mort tombent dans le liquide dont l'humanité attend la vie.

"Philippe, de grâce, ne crache pas ainsi sur vos doigts en tirant les vaches. Vous ne savez pas du tout le tort que vous pouvez causer".

"Pouah! fit-il avec une moue mécontente dans son visage aminci, qu'est-ce que cela peut bien faire quelques gouttes de salive dans une si grande masse de lait? Personne ne s'est plaint jusqu'ici; du reste, c'est la coutume, je fais comme les autres".

"C'est une mauvaise coutume qu'il faut abandonner à tout prix pour ne pas exposer la vie de vos consommateurs. Vous ne savez pas la quantité de microbes que vous livrez avec votre lait. Ces microbes tombant dans un milieu favorable se multiplient avec une rapidité prodigieuse. Si vous en avez mis cent il y a une heure, maintenant il y en a mille au moins et bientôt il y en aura des millions, surtout si le lait est conservé dans un endroit chaud."

Deux grands yeux chargés d'une obstination puissante et muette me fixèrent quelques instants.

"Crache et puis reprends".... et une nouvelle application de salive contaminée fut faite sur le pis rebelle.

"Ce n'est pas propre ce que vous faites là; sans compter que vous exposez le pis à des gergures ou cravasses de toutes sortes".

"Que feriez-vous à ma place? grommela Philippe.

"D'abord, je ferais plutôt la traite à sec, après avoir frotté le pis avec un linge bien propre. Tous ceux qui ont essayé cette méthode la trouvent bien préférable à la vôtre, croyez-moi.

Si vous voulez humecter le pis pour la traite, au moins servez-vous d'eau bien fraîche et ne vous asseyez pas les poumons au détriment de vos semblables.

Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de tous les dommages causés par la tuberculose bovine et de toutes les mesures prises pour enrayer le progrès de ce fléau. Des troupeaux entiers ont dû être sacrifiés pour satisfaire aux exigences légitimes des bureaux de santé, pour éviter la contagion de la tuberculose chez les humains. Et cependant le microbe de la tuberculose bovine, à cause des transformations ou de la période d'acclimatation qu'il doit subir avant de s'attaquer à l'homme, est bien moins virulent que celui que vous ingérez dans votre lait. Jugez par là de la gravité de votre action au point de vue de la santé publique et de votre conscience".

...Quatre années ont passé depuis cet entretien, et Philippe a passé avec elles. Je n'avais plus jamais assisté à la traite de ses vaches. Une immense désolation plane, il me semble, dans le coin du village qu'il approvisionnait de lait.

En ces dernières années, plus d'une vingtaine de blancs cortèges ont escorté jusqu'au cimetière des enfants morts d'une façon prématurée. Et les gens croient que quel qu'un a jeté un sort, que cette mortalité infantile n'a rien d'explicable autrement.... Le médecin et le curé connaissent bien la cause du sortilège, et le sorcier ne peut chercher d'autre refuge que dans son ignorance aussi profonde qu'obstinée, que dans une tradition néfaste.

Le monde est rempli de sorciers de ce genre, dont l'incurie inconsciente cause toutes sortes de désastres, de maladies ou de morts.

J.-Geo. BOUCHARD.

Lisez le "Courrier"

EXPOSITION... OU CIRQUE ?!!

Un paisible village, chef-lieu de Comté pourtant, renommé surtout par ses Expositions "à la mole".

Au milieu de ce village, une maison "haut style".

Dans cette bizarrerie de château, perdu dans un fauteuil "Louis XIV", sous bleu réverbère salon dernier goût, un homme, brun comme un gros sou, ressasse un tas de lettres et de journaux :

—Epinonoudas, l'as-tu?... dé-clanche subitement une voix bien timbrée, celle de Madame, près de la porte-d'arche.

—Qui?... Quoi?... ?

—Mais.... cet article sur l'Exposition !

—C'est une fameuse chronique d'hier soir ?

—Justement. Elle en a du cas-que !

—Je la cherche depuis une demi-heure, sapristi !... Mille tonnerres d'un nom, j'aurais dû la mettre au feu tout de suite, hier soir ! Personne ne m'a dit qu'elle n'était pas là !

—Monsieur.... ?

—Monsieur qui ?.....

—Le maire, voyons.... Monsieur Latouche, est venu cet après-midi..

—Le maire.... qu'avait-il d'affaire ici ?.....

—Il est venu chercher le mar-teau, et....

—Et ?.....

—Je lui ai passé le journal, qui était sur sa table.... et il l'a em-porté, quoi !

—C'est le comble.... le maire, cet éteignoir, qui a cette m... Chronique !... Nous allons en avoir une tempête au Conseil, lundi !... Ma foi, pauvre Adèle, tu n'as pas pensé plus long que ton nez !

—..... !!!

Lundi.

Au Conseil Municipal, Conseil de Comté pour la circonstance.

Tous les maires du Comté sont présents, le front haut comme des Pères Conscrits :

—Messieurs.... c'est Latouche, en effet, qui parle... Messieurs Représentants du Comté, je tiens à porter à votre connaissance un écrit très sensé sur l'Exposition. Notre honneur et notre savoir-faire sont en jeu. On nous reproche d'abord, et avec raison, je crois, d'avoir commis "une bavure, unique en son genre", en n'ayant pas l'entrée gratuite aux Messieurs du Clergé....

—C'est pourtant vrai !... avoue candidement Pierre Rebedonnet, les oreilles au vent. Il n'y a que notre Exposition.... !

—De plus, continue Latouche, on nous reproche, avec raison encore, d'avoir admis sur le terrain des nègres et des bouffons, même des danseuses, qui attirèrent toute l'attention.... et les sous des visiteurs naturellement, au grand détriment des vrais produits agricoles, dont on ne s'est presque pas occupé....

—Ah ! pour ça, par exemple !... riposte Epaminoudas, l'œil au vert, et d'un formidable coup de poing, faisant craquer une patte de la table, comme pour y enfoncer son opinion de Phénix, là, au moins.

—Mais... quoi ? demanda Latouche.

—Qui... voulez-vous bien nous laisser tranquilles là-dessus !... Et, pensez-y donc... notre dividende, qui serait réduit de cinquante pour cent !.....

—Mais, enfin..

—Enfin... quoi ?..

—Notre Exposition..

—Notre Exposition... et quoi !..

—Voyons, notre Exposition....

oui ou non, est-elle une Exposition ou un Cirque ?!!

—..... ?!!

Et voilà !

PAUL L'ERMITE.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS

Porte Tou- jours La

Signature de

VIGORA

LE VRAI REMÈDE POUR LES CHEVEUX

"VIGORA" est employé par les fermiers et éleveurs en vue, comme tonique, pour donner de la vigueur aux cheveux et guérir le pelage, la toue, la gourme, l'acné, les vers, les maladies de la peau, etc.

Prix : 50 cents la bouteille

POUR RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A J. B. MORIN, Pharmacien en Gros QUÉBEC, CANADA.

33

33

33

33

33

33

33

33

33

33

33

33

33

33

33

33

33

33

33

33

33

33

33

33

33

33

33

33

La pauvre femme ne voulait pas abandonner la partie

Bien qu'elle fût malade et souffrante, Enfin elle a trouvé du soulagement dans le "Composé Végétal" de Lydia E. Pinkham.

Richmond, Pa. — Lorsque j'ai commencé à prendre le "Composé Végétal" de Lydia E. Pinkham, j'étais affreusement abattue et souffrante de douleurs internes, et j'étais tellement nerveuse et épuisée, que si je m'étais couchée, je me serais mise au lit. A certains moments, j'avais à peine la force de me tenir debout, et ce n'est qu'avec des efforts d'énergie que je parvenais à accomplir quelque chose. Je n'avais pas de sommeil, et naturellement, le matin lorsque je me levais j'étais traînante et languissante, et surtout je souffrais continuellement du mal de tête.

Après avoir pris deux bouteilles du "Composé Végétal" je remarquai que je souffrais un peu moins du mal de tête, je reposais mieux, et mes nerfs étaient plus forts. Je continuai à en faire usage jusqu'à ce que je fus devenue toute une autre femme. Je suis maintenant émerveillée de tout le travail que je puis accomplir. Quand je viens en contact avec quelques femmes qui ont besoin de prendre un bon remède, je n'hésite pas à leur recommander fortement de prendre le "Composé Végétal" de Lydia E. Pinkham. Mde. Frank Clark, 3146 rue N. Tulip, Richmond, Pa.

Depuis quarante ans des femmes racontent à d'autres femmes tout le bien qu'elles ont retiré du "Composé Végétal" de Lydia E. Pinkham, après avoir souffert longtemps de maladies féminines. Voilà la raison pour laquelle la demande de ce remède est si considérable d'un océan à l'autre. Si vous souffrez de quelques maladies particulières aux femmes, pour quoi n'essayez-vous pas le "Composé Végétal" de Lydia E. Pinkham? Vous avez tout à y gagner. Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass.

CHÉMIN DE FER DU GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ALLANT À L'EST.

9.20 A. M. — Tous les jours pour St-Liboire, Acton-vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland. (Excepté le dimanche), pour Victoriaville, Lévis Québec.

5.38 P. M. — Tous les jours, (excepté le dimanche), pour Acton-vale, Richmond, Victoriaville, Lyster Sherbrooke et Island Pond.

9.35 P. M. — Tous les jours pour Acton-vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland.

6.40 P. M. — Venant de Montréal et gares intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche.

1.20 P. M. — Venant de Montréal et gares intermédiaires, tous les jours.

ALLANT À L'OUEST

5.56 A. M. — Tous les jours pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

7.30 A. M. — Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

10.24 A. M. — Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

2.30 P. M. — Allant à Montréal et gares intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche.

5.29 P. M. — Tous les jours pour Ste-Madeleine, St-Hilaire Belœil, St-Lambert et Montréal.

8.00 P. M. — Allant à Montréal et gares intermédiaires, dimanche seulement. Pour toutes informations s'adresser à

F. C. BOUVETTE, Agent,

CANADIAN GOVERNMENT RAILWAYS

INTERCOLONIAL

PRINCE EDWARD ISLAND RY

DEPART DE ST-HYACINTHE

Allant à l'Est

9.39 A. M., tous les jours, Express Maritime pour Lévis (Québec), et Mont Joli; tous les jours, samedi excepté, pour St-Jean, et Halifax.

5.18 P. M., tous les jours excepté le Dimanche, Express Local pour Drummondville et Nicolet.

8.28 P. M., Océan Limitée, tous les jours pour Lévis, (Québec), Moncton, St-Jean, Halifax et les Sydney.

Allant à l'Ouest

6.59 A. M., Océan Limitée, tous les jours pour Montréal.

8.53 A. M., Express Local, tous les jours excepté le Dimanche, pour St-Hilaire, St-Lambert et Montréal.

5.18 P. M., tous les jours, Express Maritime pour Montréal.

Connection à Montréal pour tous les points du Sud et l'Ouest.

Pour plus de renseignements s'adresser à E. O. PICARD,

Agent de Billets, St-Hyacinthe, ou à la plus proche station.

CANADIEN PACIFIQUE

HORAIRE DES TRAINS

DÉPARTS DE ST-HYACINTHE

Gare du C. P. R.

Tous les jours, le dimanche excepté.

8.25 A. M., Pour Farnham, etc.

11.40 A. M., Pour St. Guillaume les stations intermédiaires.

3.05 P. M., Pour Farnham, Bedford, etc.

6.35 P. M., Pour St. Guillaume et les Stations intermédiaires.

Venant du Nord, allant au Sud

Arrive à 8.10 h. A. M. Départ à 10.00 A. M.

Arrive à 5.15 h. P. M. Départ à 5.40 P. M.

Pour St-Damase, Rougemont, Ste-Angèle

Iberville, Sabrevois, Henryville et pour tous

les points de la Nouvelle-Angleterre par le

chemin de Fer Rutland, Central Vermont et

Canadien Pacifique.

Etes-vous pâles et faibles? — Vos lèvres sont-elles incolores? — Vous sentez-vous fatiguées, abattues, sans force? — Jeunes filles, jeunes femmes, suivez l'exemple de

Mme J. DUPONT

CHAMPLAIN, N. Y.

Et de tant d'autres qui se sont guéries en prenant les PILULES ROUGES



MADAME J. DUPONT

Les jeunes filles marquées par la chlorose et fatiguées par une croissance trop rapide; les adultes qui ont de la peine à se former ou à se développer; les femmes qui relèvent difficilement de couches trop souvent répétées; les femmes d'âge mûr qui approchent de la ménopause; les femmes d'âge avancé affaiblies par le poids des années; toutes enfin trouvent dans ce merveilleux remède, les Pilules Rouges, un puissant réconfort.

Les Pilules Rouges, d'une façon générale, sont recommandées à toutes les convalescentes. Elles réussissent toujours et suffisent à rétablir en peu de temps les forces des malades les plus épuisées et à guérir sûrement et sans secousse les maladies de langueur et les cas d'anémie les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède.

Voici un certificat en particulier qui donne des notions très exactes des merveilles obtenues par les Pilules Rouges :

"J'avais eu une grave maladie et je fus si longtemps ensuite languissante et sans force aucune, que l'on craignait que je n'en guérissais pas et que la consommation me gagnerait. Pendant dix mois, je fus la moitié du temps au lit, étouffée par les points, souffrant du mal de tête, de douleurs dans les membres, ne pouvant remuer sans que la tête tourne, étant sans goût, sans appétit, toujours frileuse et chétive, ayant le teint jaune, les yeux cernés, les lèvres pâles, enfin, dans un bien triste état, malgré de bons soins et aussi de bons remèdes que mon médecin me donnait. A la fin, mon médecin lui-même me conseilla de prendre des Pilules Rouges et, le dirai-je, ce fut le meilleur de tous les remèdes que j'avais employés. Naturellement les premières boîtes ne m'ont pas guérie, mais elles m'ont donné plus de vigueur, un bon appétit, plus de chaleur naturelle et en continuant l'emploi, j'ai recouvré la santé et meilleure apparence. Depuis, j'ai conservé bon souvenir de ce remède et si je me sens moins de force, tout de suite j'en prends quelques boîtes et cela me réconforte. Que de bien ce remède m'a fait alors que le travail et la famille m'avaient abattue."

Mme J. Dupont, Champlain, N. Y.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Le Dr E. Simard, qui a passé près de trois années en Europe,

à étudier les maladies des femmes, sous la direction des célèbres docteurs spécialistes Capelle et DeVo, est maintenant de retour et continuera de donner des consultations au No 274 rue Saint-Denis. Comme par le passé, ces consultations se donneront tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, et seront absolument gratuites.

L'expérience acquise par le Dr Simard, durant son séjour en Europe, est une sérieuse garantie de succès; nous espérons donc que toutes les femmes qui souffrent sauront profiter des avantages que nous mettons à leur disposition, en venant le consulter; celles qui en seraient empêchées peuvent lui écrire, en lui donnant une description complète de leur maladie et elles recevront des conseils qui leur seront de la plus grande utilité.

AVIS IMPORTANT. — Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c la boîte, ou six boîtes pour \$2.50; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules, jamais au 100; elles portent à un bout de chaque boîte la signature de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. REFUSEZ CATEGORIQUEMENT. Définies-vous aussi des COLPORTEURS; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les PILULES ROUGES sont la grande SPECIALITE pour la femme, celle qui guérit tous les jours un grand nombre de personnes, ET QUI VOUS GUERIRA AUSSI.

Si vous ne pouvez vous procurer dans votre localité les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, Ecrivez-NOUS, nous vous les ferons parvenir FRANCO.

Adresses toutes correspondances : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (LIMITÉE), 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Sirop du Dr CODERRE

POUR LES ENFANTS.

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr J. Emery Coderre, et positivement le seul recommandé par tous les médecins de l'Université et de Colège Victoria". Voici les noms :

Dr. A. P. BRAUBIER, Dr. L. B. DUCHER, Dr. O. RAYMOND, Dr. D. W. ARCHAMBAULT, Dr. HECTOR PELTIER, Dr. Th. E. D'ONDY D'ONONDAGA, Dr. A. B. CRAIG, Dr. A. T. BROSSEAU, Dr. G. V. BRAUDRY, Dr. Alex. GERMANN, Dr. ELZAR P. UIN, Dr. J. A. ROY, Dr. J. B. BIBAUD, Dr. E. H. TRUDIE.

Tous ces médecins ont certifié que le Sirop : Dr. CODERRE pour les enfants est préparé avec les médicaments propres au traitement des maladies des enfants telles que : Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Teux, Rhume, Etc.

Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop de Dr. CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Rvitez les imitations. Vendu par tous les marchands de remèdes, à 25c la bouteille.

A VENDRE

Un emplacement dans la ville, maison très propre, 7 appartements, petite écurie et hangar, beau grand jardin donnant \$75.00 de revenu. Chance exceptionnelle pour prompt acheteur. Prix \$1,700.

S'adresser au bureau du COURRIER.

TERRE A VENDRE

Dans le canton de Stukely, 150 acres dont 60 se cultivent à la faucheuse, 35 en bois franc y compris une sucrerie de 800 arbres et le reste en pâturage. Bonnes bâtisses. Eau à la maison et à la grange. Prix : \$4500, dont \$1500 comptant, le reste par paiements faciles. S'adresser au propriétaire, JOS. COTÉ, Nord Stukely.

ABONNEZ-VOUS AU "COURRIER"

ABONNEZ-VOUS AU "COURRIER"

ABONNEZ-VOUS AU "COURRIER"

ABONNEZ-VOUS AU "COURRIER"

ABONNEZ-VOUS AU "COURRIER"

ABONNEZ-VOUS AU "COURRIER"

ABONNEZ-VOUS AU "COURRIER"

L'ENQUÊTE

M. Boulay est interrogé.

Il a vendu des matériaux mais... c'est la corporation qui en a touché le prix.

La poursuite renonce à faire entendre de nombreux témoins.

La seconde séance de la Commission d'enquête a eu lieu vendredi 22 octobre.

VICTOR POITEVIN

est le premier témoin appelé. Il a travaillé à l'abattage de l'arbre qui a écorché la maison de M. Fribotte. Il ne se rappelle pas qui a donné l'ordre d'abattre l'arbre et ne sait pas si M. Boulay était là.

Il y avait bien des manières de s'y prendre, mais il ne croit pas qu'on ait pris la bonne, ou aurait pu couper plus de branches et l'on aurait peut-être mieux réussi si le rou à au tracteur avait été placé du côté opposé.

Le témoin déclare que l'arbre avait 50 pieds de haut, qu'il n'aurait pu atteindre la maison Fourrier, puis convient cependant que l'arbre était plus haut que la rue n'est large.

Il se dit expert dans l'abattage des arbres.

JEAN R. GIROUARD

tenait le câble à l'aide duquel on tenta de régler la chute de l'arbre. Le câble était assez fort, mais il y avait trop peu d'hommes pour tirer. Il n'a pourtant pas demandé d'aide à personne. Il était sous les ordres de M. Laplante et n'a pas vu M. Boulay. La chute de l'arbre sur la maison l'a surpris.

GÉDÉAS SAURETTE

a vu abattre l'arbre. Il juge que le câble était insuffisant pour régler la traction du rouleau. Selon lui on aurait dû tirer l'arbre en travers de la rue, mais c'est été dangereux pour les fils électriques.

Il est expert dans l'abattage des arbres et convient que souvent ceux-ci tournent en tombant et choient dans une autre direction que celle que l'on avait prévue.

Il dit que les critiques des spectateurs ont été faites après la chute. C'est toujours après qu'on tire des plans, déclare le témoin.

Il répète que le câble était insuffisant, qu'on aurait dû y mettre une poulie et couper les dernières branches.

LOUIS N. BOISCLAIR

a travaillé pour M. Chabot à 20c de l'heure, il recevait sa paye sous enveloppe. Tout le monde était payé de la même façon, sauf Plante; ce lui-ci lui a dit que Chabot lui avait déclaré que la Corporation ne payait que \$1.75.

Le témoin est allé trouver M. l'échevin Fontaine pour demander que Plante soit payé \$2. La semaine suivante Plante a reçu sa paye intégrale sous enveloppe.

M. Fontaine: — "L'échevin des travaux a donc rendu justice à tout le monde."

ALPH. PAQUIN

était engagé par M. Chabot et payé par la corporation. Il soutient qu'il était libre de remettre à Chabot une partie de son salaire et dit que cela ne regarde pas l'enquête.

Chabot était engagé avec ses hommes, si ceux-ci lui remettent une partie de leur salaire, c'est leur affaire.

M. Lussier: — Il n'y a pas d'hommes qui fassent cela sans y être obligés.

M. Chagnon: — Il faudrait prouver que cela était fait à la connaissance des employés de la corporation.

M. Lussier: — C'est prouvé par la visite faite à M. Fontaine.

ULRIC LAREAU

parent de M. Boulay, a acheté de celui-ci des vieux tuyaux en grès, un lot qu'il a payé 30c la feuille et un autre, composé de morceaux, pour lequel il a donné \$1.50.

H. LORANGE

plombier, évalue le tuyau en grès de 40c à 45c le pied quand il est neuf. Les vieux, en bon état, peuvent valoir la moitié.

Il en a vu qui avait été vendu par M. Boulay, mais de loin seulement. Il paraissait bon.

AD. BOURGEOIS

constable, a vu, à quelques endroits des pierres abandonnées.

A. MESSIER

greffier, déclare que l'on ne tient pas de liste des outils de la corporation, mais qu'on peut les retracer par les comptes et en donner le détail.

Les outils sont sous la responsabilité du contre-maître, qui est tenu par les règlements de faire rapport à ce sujet, mais qui n'a jamais été requis de le faire.

F. X. BOULAY

contre maître de la voirie, convient qu'il a la garde des outils, mais que les sous-contre maîtres sont tenus d'y voir.

Il n'a pas d'état des outils qui lui sont fournis et ne peut contrôler de petites pertes. Il ne savait pas ce qu'il y avait quand il a commencé son service, on ne lui a jamais demandé d'inventaire c'est du reste sa première saison de service.

Il ne peut pas dire si l'on a perdu des outils et ne pas jurer qu'on n'en a pas perdu.

C'est le bureau qui tient les comptes des réparations faites aux outils.

Interrogé sur le fait qu'il aurait donné de la pierre à des particuliers, M. Boulay convient qu'il en a donné 3 ou 4 pour rendre service à des propriétaires qui trouvaient leurs trottoirs trop hauts ou trop bas. Il a constaté aussi qu'on en avait pris quelques unes, mais cela ne valait pas la peine de faire un rapport.

Il a vendu des matériaux, de vieux tuyaux de grès, mais il ne sait plus à qui. On peut le voir dans les comptes de la corporation qui a reçu les montants de ces ventes.

Les vieux tuyaux étaient vendus 5c et 10c les plus mauvais, 20c et 25c les meilleurs. Aucun des tuyaux vendus n'était utilisable pour la ville.

Il n'a jamais donné de matériaux, sauf du vieux goudron des anciens trottoirs, qui n'avait aucune valeur.

Transquestionné par M. Chagnon, M. Boulay dit qu'il n'a pas de comptes à tenir pour les outils et les réparations; ces comptes sont tenus à l'Hôtel de Ville.

Il possède les noms des personnes chez qui il a vu des pierres prises à la corporation. Il en a donné quelques unes, mais il n'a jamais retiré un sou de cela, pas plus que de la vente des vieux tuyaux.

Il a procuré des profits à la corporation en vendant des déchets qui auraient été jetés et le goudron des vieux trottoirs donné par lui économisait du charroiyage à la ville.

Interrogé sur ce qu'il a à faire, M. Boulay dit qu'il a une grosse besogne, il doit surveiller tous les chantiers, recevoir et faire charroyer les matériaux. Il a environ 200 ouvriers, disséminés par la ville et ne peut pas être partout à la fois.

Il n'arrive pourtant pas souvent qu'il ignore ce qui se passe sur un des chantiers.

JOS. CHABOT

dit avoir été engagé avec ses hommes par M. Boulay. Il recevait \$3.50 par jour pour son salaire.

M. Lussier: — Et pour vos hommes?

Le témoin: — Est-ce que cela regarde l'enquête? Je les engageais et je les payais tant.

Il finit par convenir qu'il avait \$2 par homme.

M. Lussier: — Combien leur donniez-vous?

Le témoin: — C'est mes hommes à moi! Boulay m'a demandé avec moi, hommes moyennement \$3.50 pour moi et \$2 par homme sans s'informer du salaire que je leur donnais.

Cela ne le regardait pas, je travaillais ainsi depuis longtemps. Jadis je touchais la paye de mes ouvriers, depuis que Boulay est contremaître je ne l'ai plus retirée, ils ont reçu leur enveloppe de la corporation. Je n'ai pas retiré la paye de Plante.

M. Lussier: — Avez-vous retenu une partie de son salaire?

Le témoin ne répond pas et M. Chagnon dit que l'on devrait lui demander s'il l'a fait "à la connaissance de Boulay ou d'un autre employé de la ville". Il s'objecte à la question telle qu'elle est posée.

M. Lussier dit qu'il y a eu une plainte faite à l'échevin des travaux, que l'on a promis que cela change-

rait et que l'on a continué à engager Chabot avec ses hommes.

La question étant permise, Le témoin répond que ses hommes lui ont toujours remis une partie de leur salaire.

Il y avait des maçons dans le même cas que lui, engagés avec leurs hommes. D'autres ouvriers engagés directement par Boulay, ne remettaient rien à personne.

Il a cessé de travailler avec ses hommes depuis hier. (jeudi 21).

Transquestionné par M. Chagnon, le témoin dit que Boulay n'a jamais su qu'il avait une partie du salaire de ses ouvriers. Il plaide sa bonne foi, considérant qu'il paie licence d'entrepreneur, qu'il est responsable de ses hommes, il croit logique de prendre sur eux un profit.

M. Lussier fait remarquer que ces hommes étaient engagés par la corporation à \$2 par jour.

Il y avait, dit-il, contrat direct et Chabot n'était pas responsable des maléfices de ses ouvriers, il était simplement leur contremaître.

M. Lussier renonçant à l'audition des autres témoins assignés par les requérants, M. Chagnon demande l'ajournement de l'enquête pour faire la preuve pour M. Boulay.

M. Amyot voudrait continuer immédiatement, mais l'avocat de M. Boulay déclare qu'il n'est pas prêt à procéder à sa preuve et insiste pour la remise.

L'enquête est ajournée au jeudi 28.

LA TROISIEME SEANCE

Elle a eu lieu, hier jeudi, avec le même cérémonial, devant un public aussi nombreux.

ADELARD BONIN

témoin cité par les requérants et absent lundi est entendu.

M. Boulay, à qui il a demandé de l'ouvrage, comme menuisier, à \$3 par jour, a dit ne pouvoir l'employer, la Ville ayant déjà Chabot. Par après on l'a engagé pour faire les réparations chez Fribotte. On l'a engagé seul, sans ses hommes.

F. X. BOULAY

répond aux questions qu'il est sous les ordres de M. Cadieux. Il a commencé à creuser le canal de la rue Dessaulles d'après ses instructions. Ch. Savard lui a travaillé 6 hommes toute la journée sans révéler l'existence d'un ancien égout, le soir il le dit à M. Côté. Le lendemain, M. Cadieux, qui était sous l'impression que Savard était allé trouver M. Côté, sans passer par ses chefs directs, donna l'ordre de changer Savard et, celui-ci refusant, de le congédier.

Le témoin est encore longuement interrogé à propos de l'arbre Fribotte sans rien apporter de nouveau au débat.

"C'est un accident!"

Concernant les vieux blocs de ciment donné à M. V. Bienvenu, la chose fut tout à l'avantage de la ville, qui a reçu en retour un poids égal de pierre, dont la valeur est plus grande. Ciment et pierre ont été pesés à la balance publique.

M. Boulay confirme que le bois donné à A. Savard était pourri, malodorant, et destiné au dépôt. Et le donnant, on a économisé le charroiyage à la ville.

Un seule grille de la rue Girouard, sur 35 à 40, a été obstruée par du ciment. Ce fut une affaire de 5 minutes pour l'ôter.

Le témoin réitère qu'il n'a jamais reçu un sou, ni directement ni indirectement, dans les affaires de la ville.

Transquestionné par M. Lussier, M. Boulay dit qu'on aurait pu être pu éviter la chute de l'arbre sur la maison Fribotte en abattant les dernières branches, mais il fallait pour cela exposer la vie d'un homme.

H. CADIEUX

ingénieur de la cité, dit qu'il donne les ordres aux contre maîtres et qu'il est directement responsable vis-à-vis du Conseil.

Le canal de la rue Dessaulles a été décidé par le Conseil sur plainte de M. Orsali. M. Cadieux savait, d'après le plan, qu'il y en avait un, mais jugerait qu'un autre, de 12 pouces, était nécessaire. Si l'ont été présent quand on a comblé la tranchée faite, il l'ont fait continuer car il faudra la recommencer.

C'est lui qui a fait abattre l'arbre Fribotte, qu'il jugeait trop affaibli par la taille des racines. Il a donné les instructions au meilleur de son jugement.

Il n'a aucun reproche à faire à Boulay.

M. Lussier reproche à M. Cadieux d'avoir congédié Savard légèrement sans s'informer auprès de M. Côté s'il avait été visité par l'ouvrier ou si l'échevin l'avait rencontré par hasard près de la tranchée de la rue Dessaulles.

Concernant l'arbre il dit que

même 50 hommes tirant sur le câble n'aurait pu être assez vite pour réagir contre le pivotement de l'arbre sur sa racine.

V. BIENVENU

confirme ce que Boulay a dit pour l'échange de pierre contre du ciment.

ET. CORDEAU

apporte les bons de pesée qui confirment l'échange. La ville redoit 100 livres de ciment à M. Bienvenu.

E. CHAGNON

trésorier de la Ville a bien reçu toutes les sommes touchées par Boulay pour ses ventes de matériaux.

L'enquête est close et M. Lussier dit qu'il se tient à la disposition de la commission pour toutes remarques ou explications.

M. Fontaine dit que, pour justifier la dépense considérable de l'enquête, il serait bon d'interroger les requérants.

JOS. HÉBERT

dit qu'on a signé la requête pour lui, Langlois ou Belisle. Sa femme a trouvé le papier dans sa poche et a biffé la signature.

Il a connu le contenu de la requête par un journal, après. Il ne savait rien des faits personnellement, sinon que lui-même est allé chercher des broutettes de pierre, la nuit, sans permission, au marché à foins, et qu'il n'a cessé que sur l'invitation d'un agent.

Il a fait signer la requête à Lussier, qui a refusé de la lire.

M. Fontaine: Vous voulez donc une enquête contre vous-même.

G. HAMELIN

s'est trouvé pris là dedans par Belisle sans rien avoir compris à l'affaire. Il n'a jamais entendu parler de rien que par Belisle.

"Ils ne me repoigneront plus" conclut-il.

CH. DESAUTELS

C'est Belisle qui est allé chez lui lui demander de signer.

NAP. LAFLEUR

a signé parce que Belisle est venu le trouver. Il ne connaissait rien, si Belisle l'avait instruit, il n'aurait pas signé. Il n'a rien compris à la lecture de la requête, lue par Belisle. "C'est un homme qui parle vite" dit-il.

LES PLAIDOIRIES

M. Lussier développe ses arguments pour démontrer que "la preuve des faits allégués dans la requête a été faite".

Il fait le procès de l'administration, dit qu'il n'y a pas de contrôle, "ni en haut ni en bas", critique l'imprévoyance dont on a fait preuve et déclare que cette enquête aura rendu service à la corporation et à ses employés.

M. Chagnon présente la défense de M. Boulay, contre lequel on n'a rien prouvé.

Il dit que Belisle, le promoteur et l'instigateur de l'affaire était de mauvaise foi, car il ne connaissait rien, pas plus que les requérants qui ont été recrutés par lui.

On n'a relevé que des enfantillages.

L'enquête est terminée et la Commission présentera son rapport au Conseil.

Nous renvoyons au prochain No les commentaires qu'appelle cette affaire, dont M. Boulay, l'accusé, sort exoneré, mais de laquelle on doit tirer quelques considérations générales pour ne pas perdre complètement ce qu'elle a coûté à la ville.

NAISSANCES, DECES, MARIAGES.

Semaine du 22 au 29 octobre

CATHÉDRALE

Baptêmes.—Du 22, Cécile Simone Jeannette, fille de Paul Bouchard et Cordélia Viau.

Du 22, Louis Philippe Alfred, fils de Alfred Augustin et Médérise Petit.

Du 24, Marie Laure Germaine, fille de Jean-Baptiste Desrosiers et Angéline Bélanger.

Du 24, Cécile Pauline Marie-Louise, fille de Alphonse Bélard et Barthe Langlois.

Du 24, Jean Louis Roger, fils de Louis Morissette et Claudia Lapointe.

Du 24, M. Antoinette Solange, fille de J. Ph. Anclair et Laure Le-maire.

Du 25, Jos. Louis Philippe, fils de Zénon E. Poirier et Geneviève Léger.

Du 28, Joseph Oswald Maurice, fils de Oliva Tétrault et Alice Richer.

Sépultures.—Du 22, Rose Hélène Yvette Larivière, 5 mois.

Du 22, Marie Claire Lamthe, 8 ans.

Du 23, Maurice Robert, 6 semaines.

MONTREAL

ARTICLES POUR CADEAUX:

MAPPIN & WEBB
Rue Ste Catherine, coin Victoria
Choix immense.

ARBRES FRUITIERS:

LUKE BROTHERS LIMITED
Bureaux: Edifice du Power
Catalogue illustré sur demande.

PARFUMS:

PALMERS LIMITED
11 rue de Bresoles
Echantillons contre envoi de 10 cents.

CHAUSSURES:

GEO. G. GALES & CO.
481 Ste-Catherine Ouest,
293 Ste-Catherine Est.

FOURRURES:

HOLT, KENFREW & CO.
395-405 Ste-Catherine Ouest
Pelletiers de S. M. George V.

MEUBLES, TAPIS, ETC.:

WILDERS LTD
292 Ste Catherine Ouest
Où votre crédit est bon.

PIANOS, MACHINES PARLANTES:

HURTEAU WILLIAMS & CO. LTD.
510 Ste-Catherine Ouest
Vente à crédit. — Fortes réductions

COSTUMES ET ARTICLES

POUR DAMES:
HENRY MORGAN & CO. LIMITED
Jamais de vieux stock en magasin.

AUTOMOBILES:

COMET MOTOR CO. LIMITED
297-307, rue Université
Voitures d'occasions.

CANADA,
Province de Québec,
District de St-Hyacinthe
No. 176

Antonio Brissette,
Requérant cession,
et
Wilfrid Dorey,
Cédant.

Avis est par le présent donné, qu'en vertu d'une ordonnance à cet effet, il y aura le 30 octobre courant à 1 heure de l'après midi, au greffe de la Cour Supérieure, au Palais de Justice, en la Cité de St-Hyacinthe, une assemblée des créanciers du cédant pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs en cette affaire.

St-Hyacinthe, 21 octobre 1915.

ROY & BEAUREGARD,
P. C. S.



DR. J. E. A. COLLETTE

MEDECIN-CHIRURGIEN

BUREAUX:

COIN STE-ANNE ET GIROUARD.
(Ancienne place J. de L. Taché)

ST-HYACINTHE, QUE.

TELEPHONE 311

H. Messier & Fils

ÉPICIER

46 rue Cascades. Tel. 178

VINS ET LIQUEURS
DE PREMIER CHOIX

PETITES ANNONCES

Moteur Electrique. 3 forces, en bon état, à vendre à très bon compte. S'adresser au bureau du "Courrier", rue Ste-Anne, no 68.

A vendre — Un set de salon en bon ordre, à adresser à 67 rue William.

On demande. — Deux bons travailleurs connaissant bien tous travaux de la ferme. Emploi à l'année. Ecrire à Fern: La Basse-Terre, Hithiers, P. Q.

Agent demandé pour St-Hyacinthe et environs pour vendre à commission des Remèdes Patentes très sérieux et faciles à placer dans tous les dépôts de remèdes, épiceries, etc. Ecrire immédiatement à Boite Postale 142 Sorel, P. Q.

A louer. — 2 logis de 5 pièces, un dans le quartier 5 et l'autre dans le quartier 4. S'adresser au "Courrier".

Conture à domicile. — Personne d'expérience désire aller coudre à domicile. S'adresser 29 rue William.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS

Porte-Tout-jours La
Signature de

VIGORA
LE SAUVEUR
DES CHEVAUX
"VIGORA" est un remède sûr, efficace, contre le soufre, la toux, les maladies de la peau et autres maladies du cheval.
Prix: 50 cents la bouteille
En vente partout
POUR RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A
J. B. MORIN, Pharmacien au Gros
QUEBEC, CANADA.



Mlle GABRIELLE RADOUX,
Professeur de piano au Conservatoire Royal d'Anvers, qui se produira au grand concert belge du 4 novembre.

Dr. Gatien & Fils
MEDECINS-VETERINAIRES
87, 89 et 91, rue St-Antoine et Mondor
ST-HYACINTHE
Dr. J. A. W. GATIEU, Dr. P. P. GATIEU,
Tel. Bell 323 Tel. Bell 277
Bureau 255

Liquidation
pour cause de cessation
des affaires
**GRANDE VENTE A
PRIX REDUITS**
A partir du samedi, 9 Octobre
CHEZ
J. A. Decelles,
26 rue Heloise
Etoffes pour robes et manteaux
Velours, Soieries, Gants,
Sous vêtements, Lainages,
Cotonnades, Indiennes.

Assortiment très complet de
marchandises fraîches dans
toutes les qualités.

PRIX TRES REDUITS
pour arriver à un prompt
résultat.

ALLEZ VOIR !
ALLEZ PROFITER des occa-
sions uniques qui vous sont
offertes.

CHS. C. RACICOT
Marchand de grains et farines
**PRODUITS DES MOULINS OGILVIE
ET AUTRES**
Farine forte et Patent à pain blanc
FARINE A PATISSERIE
DEMANDEZ LA MARQUE **JUBILEE**
portant le nom de CHS. C. RACICOT sur chaque
sac.
C'est une garantie de la qualité.
Vous ne serez jamais trompé.
Moulée d'orge
Moulée de blé d'Inde
Blé d'Orge
Sarrasin
Blé d'Inde cassé pour volailles, etc.
Qualité et prix défiant toute
concurrence.

**MAGASIN : Angle des rues
St-Antoine et Mondor
SAINT-HYACINTHE.**

Téléphone { Bureau et
Résidence } No 200
ALBERT JODOIN
NOTAIRE
ASSURANCES contre le FEU
BUREAU : 74 RUE STE-ANNE

GARAGE ST-HYACINTHE
CHABOT & LEMOINE,
Propriétaires
MÉCANICIENS
Réparations de toutes sortes faites avec
Soin et Promptement
Spécialité : Réparations d'Automobiles
et de Camions
277 1/2 CASCADES, ST-HYACINTHE
Tel. Bell 344

ST-HYACINTHE
Tel. 102
MONTREAL
Main 1663
YVON & GENDRON,
AVOCATS
159 GILROUARD, ST-HYACINTHE
BUREAU A MONTREAL
Chambre 15, Edifice "La Sauvagerie"
92 NOTRE-DAME EST

L. E. POTVIN,
AUDITEUR
SAINT-HYACINTHE
Comptabilités, Auditions, Liquidations,
Compromis, Collections,
Prêts, Etc., Etc.
Tel. Bell 463
Bureau :
BATISSE DE L'UNION ST-JOSEPH
RUE GILROUARD

M. DAVID LECLAIR

**souffre des reins.—Il néglige longtemps de se soigner.—Son
mal s'aggrave et il y a des douleurs qui le font gémir.**

**MALGRÉ LES REMÈDES DE SON MÉDECIN, PUIS LES SOINS QU'IL
REÇOIT À L'HOPITAL, SA GUÉRISON NE VIENT PAS.**

**C'est seulement en prenant les PILULES MORO qu'il
se guérit.**



M. DAVID LECLAIR

Il y a longtemps que l'on dit et que l'on répète
que l'homme n'a pas de pire ennemi que lui-même.
Ceci est vrai surtout pour les gens qui refusent de
se soigner lorsqu'ils se sentent souffrants, et cela par
mauvaise tête, parce qu'ils ne veulent pas faire ce
qu'on leur dit, ou par insouciance, parce qu'ils sont
convaincus que "cela s'en ira tout seul."
Il est tout à fait erroné de croire que la maladie
s'en va simplement "comme elle est venue."
Une fois que la maladie est entrée dans le corps
— "elle y est, elle y reste."
Dans tous les cas, il est dangereux de laisser sans
soins une maladie qui commence, car on ne sait ja-
mais jusqu'où elle peut aller, tandis qu'on est sou-
vent à même, avec un léger traitement et une courte
médication, de faire disparaître radicalement un mal
pris dès le début.
Nous publions la déclaration d'un brave travail-
leur qui nous dit avoir souffert pendant des années
de douleurs de reins et avoir été guéri par les Pilules
Moro.
On frémit réellement, en songeant aux tortures
que cet homme a endurées pendant si longtemps et
qu'il se serait évitées s'il eût pris les Pilules Moro
aussitôt qu'il s'est senti malade.
Voici comment cet homme s'exprime :

"J'étais malade depuis longtemps déjà ; mes forces
diminuaient, mais les douleurs que j'avais
dans les reins ne m'avaient pas encore empêché
de travailler. Cependant, le mal empirait telle-
ment qu'un jour vint où je fus obligé d'abandon-

ner l'ouvrage. Alors seulement je résolus de me
faire traiter. J'ai consulté plusieurs médecins
qui, avec tous leurs médicaments, n'ont pu me
guérir. Je me suis ensuite rendu à un hôpital et
là encore on ne put rien contre le mal qui me tor-
turait. Parfois je souffrais tellement que je ne
pouvais m'empêcher de gémir. Les Pilules Moro,
que j'ai employées en dernier lieu, mirent fin à
mon martyre. Après en avoir pris quelques boîtes
supportables ; bientôt je pus reprendre mon tra-
vail, le continuer, continuer aussi de me traiter
avec les Pilules Moro et me guérir. Depuis, deux
fois par année, je reprends quelques boîtes de
Pilules Moro et je me suis ainsi exempté toute
douleur. Je suis fort et en parfaite santé." David
Leclair, 72 rue de l'Eglise, Putnam, Conn.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Tous les
hommes malades sont invités à venir voir nos méde-
cins dont les consultations, absolument gratuites, se
donnent au No 272 rue St-Denis, tous les jours, de
9 heures du matin à 6 heures du soir. Aussi consul-
tations par lettre pour tous les hommes qui ne peu-
vent se rendre à nos bureaux.

Les hommes malades et dont l'état l'exige peu-
vent recevoir de nos médecins, au moyen d'appareils
les plus perfectionnés, des traitements à l'électricité
destinés à leur faire le plus grand bien.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les mar-
chands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la
poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception
du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les
lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDI-
CALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

LA GUERRE

Depuis le 27 septembre les Fran-
çais n'ont pas cessé de préparer suc-
cessivement l'attaque des points
importants qui donnaient à l'enne-
mi l'avantage de la position, et dans
tous les cas les Français après une
préparation sage et efficace ont rem-
porté les positions contre lesquelles
ils ont donné l'assaut.

Après Thure et la Butte de Ta-
hure, ce furent les positions barrant
la route de Souain à Somme vers
la ferme Navarin, puis le fort de La
Courtine au nord de Mesnil.

Ainsi non seulement les Alle-
mands, en dépit d'efforts incessants,
n'ont pu reprendre la moindre por-
tion des conquêtes opérées en sep-
tembre par les Français mais ils
n'ont pas non plus réussi à arrêter
leurs gains successifs qui, peu à peu,
mais sûrement, ont atteint la seconde
position allemande.

Un jour qui n'est peut-être pas
bien éloigné, les Français, jugeant
le moment venu, partiront de ces
points d'appui ainsi conquis pour
emporter aussi toute la seconde li-
gne ennemie.

Il semble pourtant que l'expé-
rience des lutes de ces derniers
mois ont prouvé assez surabonda-
ment l'impossibilité, de la victoire
sans une préparation efficace par
l'artillerie, cette préparation efficace
ne peut se faire qu'après avoir re-
connu exactement les emplacements
des positions ennemies et elle re-
quiert forcément un certain laps de
temps.

Sachons donc discipliner notre
impatience et ne pas laisser énerver
notre confiance. Trop de gens se
paient de mots, et ces mots "l'offen-
sive générale", dont ils se sont fait
une base pour des conceptions chi-
mériques, les ont induits en erreur.

L'offensive générale est commen-
cée et on la poursuit inlassablement,
et avec un succès constant et non
seulement en Champagne, mais aus-
si dans l'Artois, où nous savons que
les Allemands au nord de Given-
chy ont livré inutilement huit as-
sauts successifs sans pouvoir enta-
mer les positions conquises par
nous.

Et c'est la même chose d'un bout
à l'autre de la ligne, puisque par-
tout où les alliés ne prennent pas
l'offensive, ils repoussent continuel-
lement les attaques instructives
que les Allemands, comme des
gens affolés, font un peu partout et
qui n'ont d'autres résultats que de
leur infliger de nouvelles pertes.

En ce qui concerne les opérations
dans l'est, les Russes, comme nous
en avions exprimé la confiance, ont
encore une fois arrêté les tentatives
de Von Hindenburg autour de Ri-
ga et de Dwinsk.

Pétrograd manifeste dans une
sorte de résumé général de la situa-
tion, une confiance absolue qui lais-
se entrevoir bientôt le retour offen-
sif victorieux de nos alliés.

En Serbie, la situation est bien
celle que nous définissions, en dépit
des alarmes pessimistes et injusti-
fiées qui prévalaient dans la presse
anglaise.

Il se peut qu'il se passe encore un
certain temps avant que le corps
expéditionnaire a lié fasse sentir
tout le poids de sa force, mais dès
que le mouvement commencera,
nous avons toute confiance que le
succès sera vite acquis. Les choses
marcheront rondement.

Les Bulgares commencent à réali-
ser qu'ils ont joué le rôle du Ber-
trand de la fable et qu'ils tirent les
marrons du feu pour les Boches.

Ils croyaient n'avoir qu'à prêter
un concours aux légions teutonnes
tandis qu'en réalité, comme il le
constatent, c'est sur eux que tombe
le poids réel de cette campagne, les
Tautons ne pouvant disposer en
Serbie qu'avec des effectifs fort restreints.

Il semble bien que d'autres évé-
nements se préparent là-bas égale-
ment, qui ne tarderont pas à faire
sentir leur influence mais, pour le
moment, nous devons attendre d'a-
voir été mieux renseignés pour en
parler.

**LA VOIX DU PAPE A ETE
ENTENDUE**

Tous les pays belligérants se sont
rendus au désir du pape Benoît XV
et le dimanche sera un jour de repos
absolu pour les prisonniers de guer-
re.

Propagez le 'Courrier'

**Les placements les
plus sûrs se font tou-
jours sur des prêts aux
municipalités. Nous
en avons toujours qui
rapportent de 5 % à
6%. Adressez-vous en
toute confiance à
Provincial Securities
LTD.
105 Mountain Hill,
Québec, Canada.**

RESUME DES REGLEMENTS CONCER- NANT DES TERRES DU NORD- OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une
famille, ou tout individu mâle de plus de 18
ans, pourra prendre comme homestead un quart
de section — la terre de l'Etat disponible au
Manitoba, à la Saskatchewan dans l'Alberta.
Le postulant devra se présenter à l'Agence ou
la sous-agence des terres du Dominion pour le
district. L'entrée par procuration pourra être
faite à n'importe quelle agence à certaines con-
ditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le
frère ou la sœur du futur colon.

Devoirs. — Un séjour de six mois sur le ter-
rain et la mise en culture d'au moins cinq acres
au cours de trois ans. Un colon peut demeurer
à neuf milles de son homestead, sur une ferme
d'au moins 80 acres, possédée uniquement et
occupée par lui ou par son père, sa mère, son
fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Lans certains districts, un colon doit les af-
faires vont bien, aura la préemption sur un
quart de section se trouvant à côté de son ho-
mestead. Prix : \$3.00 l'acre. Devoirs : —
Devra résider six mois chaque année des trois
ans à partir de la date de l'entrée du homestead
— y compris le temps requis pour obtenir la
patente du homestead et cultiver cinquante
acres en sus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon
et ne pouvant obtenir sa préemption, pourra
acheter un homestead dans certains districts.
Prix \$3.00 l'acre.
Devoirs : — Résider six mois dans chacun des
trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison
valant \$300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.
N. B. — Cette annonce ne sera pas rayée
la publication n'en pas été autorisée.

Le Courrier de St-Hyacinthe

est imprimé et publié aux Nos. 68-70, rue Ste-
Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie
d'imprimerie et comptabilités (Limitée).
JEAN TACHÉ, A. J. GAUDREAU,
Président. Administrateur Général